



Reunión de Expertos sobre Población y Pobreza en América Latina y el Caribe

14 y 15 de Noviembre 2006, Santiago, Chile

Organizado por la Comisión Económica para América Latina y el Caribe, CELADE-División de Población, con el auspicio del Fondo de Población de las Naciones Unidas (UNFPA)

Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle

Daniel Delaunay

Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle

Daniel Delaunay¹

L'hypothèse que la migration améliore les conditions de vie ou les salaires attendus de ceux qui l'entreprenne est posée sans grande réserve ni discussion puisque c'est le motif généralement invoqué par les migrants et la rationalité retenue par les théories économiques. En revanche, la prudence est de mise au moment de supposer que la migration est une stratégie de sortie de la pauvreté ; elle exige des ressources humaines et sociales dont sont dénués les plus indigents. Les synthèses récentes font même plutôt état des obstacles statistiques et méthodologiques qui rendent incertains le diagnostic des relations réciproques entre la pauvreté, la migration et les mobilités. A considérer les études de cas et leurs résultats divergents, le consensus qui émerge est que ces relations varient selon les contextes et les époques ; les généralisations seraient pour l'instant hors de portée. La dernière incertitude surgit quand on se demande s'il y a matière à inspirer une politique dont on voit mal l'objet dans un espace national où les mouvements de population sont libres. Le débat est en revanche très vif pour la migration internationale que les politiques régulent aux frontières. Surmontant le pessimisme qu'inspirent ces réserves, plusieurs considérations incitent à reprendre l'étude des relations entre les migrations internes et la pauvreté à partir des données censitaires.

La première constatation est l'absence de la dimension territoriale dans les études consacrées au thème alors que les mobilités sont, avant tout pourrait-on dire, des stratégies spatiales vers un environnement plus favorable. Il existe une injustice des lieux, certains sont probablement des trappes de pauvreté où les opportunités sont médiocres. Les écarts de développement sont invoqués pour l'étude des migrations internationales, mais deviennent parfois tabous dans le cadre national. Un corollaire de cette constatation est qu'une autre composante structurelle de la pauvreté en Amérique latine, l'appartenance ethnique et raciale, s'accompagne de phénomènes de concentration territoriale ou de ségrégation résidentielle. Elle se pose également dans les métropoles, pour d'autres formes d'exclusion économique, sources de pauvreté, du fait des choix résidentiels et de la segmentation du marché du logement.

Une seconde raison de revisiter le couple migration/pauvreté tient au peu de considération porté à la diversité des pratiques migratoires. L'inattention contraste avec la finesse de la conceptualisation et de la description de la pauvreté ; qui présente de nombreuses facettes mais à l'instar des pratiques migratoires. La démographie s'intéresse de plus en plus à des formes de mobilités traditionnellement plus proches des préoccupations des urbanistes ou de l'ingénierie des transports, sans doute parce qu'elle se convainc peu à peu que cette connaissance est indispensable à la compréhension des migrations classiques, parce que décrites par les recensements. Si l'on suppose que les sédentaires sont plus exposés au risque de pauvreté, alors d'autres formes d'assignation territoriales doivent être étudiées.

Enfin, une dernière justification repose sur le pari que les recensements ont encore à nous apprendre sur les pratiques migratoires. D'abord pour répondre aux curiosités que l'on vient d'évoquer : les mesures censitaires apportent une description fine de l'espace et certains pays, dont le Chili, ont récemment inclus d'autres formes de mobilité, notamment sur le lieu de travail

¹ Institut de Recherche pour le Développement, Unité de Recherche « Migration, mobilités et peuplement ». Ce travail a été conduit dans le cadre d'un accueil temporaire au CELADE.

ou d'étude. Une seconde raison est méthodologique : la difficile appréciation de la pauvreté peut bénéficier d'outils d'analyse plus fins que les indices parfois utilisés et auxquels on peut reprocher d'amalgamer des composantes qu'il convient, au contraire, d'isoler. Les modèles multiniveaux et les systèmes d'information géographiques sont, semble-t-il, capables d'affiner l'analyse des relations entre les mobilités et la pauvreté, notamment en donnant une perception plus robuste de la pauvreté. Enfin, et ce sera un des résultats des analyses proposées, il importe de mieux cerner la nature des migrations saisies par les recensements. De par la nature des questions posées, ils ne relèvent qu'une faible partie sélective du phénomène, tellement singulière qu'elle risque, si on n'y prend garde, de tromper l'analyse. Les modèles, les cartes aident à préciser le sens et la nature des discriminations sociale et économique à l'encontre des migrations. Ne s'exercerait-elle pas plus sur les lieux d'arrivée que de départ, déplaçant l'analyse moins sur les raisons du déplacement que sur les conditions de sa pérennité.

L'analyse statistique exposée dans cette communication porte sur deux pays, le Mexique et le Chili, mais l'accent sera mis sur le second. Ces deux cas ne sont pas examinés en détails, bien évidemment, plutôt utilisés pour illustrer des arguments de portée plus générale. Le recensement mexicain enregistre le revenu, un indicateur universel de la pauvreté ; la présence indigène y est importante et les politiques indigénistes et de lutte contre la pauvreté anciennes. Il est donc intéressant de se pencher sur cette combinaison complexe de deux formes contextuelles d'exclusion, qui s'ajoutent aux inégales dotations individuelles en capital humain. Or l'examen de l'évolution entre 1990 et 2000 révèle un résultat paradoxal : les politiques qui réussissent à corriger les déficits individuels voient leurs bienfaits contredits par des évolutions structurelles qui exacerbent les discriminations. Les conditions sont réunies d'une plus forte incitation à la migration ; des conclusions qui cependant se heurtent à de réelles réserves sur la robustesse des mesures employées.

Le second volet de ce travail porte sur le dernier recensement chilien qui est, pour notre thème, à la fois un défi et une promesse. Le défi résulte de l'absence de relevé des revenus individuel qui gêne l'appréciation de la pauvreté et oblige à un effort tant de mesure que de description. La promesse est dans la diversité disponible des mesures migratoires, au nombre de quatre, qui autorise une observation plus étendue des comportements migratoires en rapport avec le niveau socio-économique. Qu'il soit bien entendu que les traitements proposés sont exploratoires, c'est bien parce que leurs portées analytique et politique ne sont pas établies qu'ils sont soumis au débat. L'exploration poursuit trois objectifs. Il s'agit dans un premier temps de donner une appréciation localisée, à l'échelle communale, de la mobilité des plus pauvres et des discriminations sociales qui s'opposent à leurs choix territoriaux. L'effort porte ensuite sur la modélisation de la relation entre migration et pauvreté pour considérer tant les dimensions personnelles (le capital humain), que collectives (le confort du ménage) et contextuelles (mesures communales du revenu et de la pauvreté). Les résultats précisent mieux la nature et la localisation du handicap des plus pauvres. Enfin, la dernière piste explorée tente de surmonter l'incapacité des recensements à saisir les mutations économiques vécues par les migrants. L'hypothèse est que le migrant est cet individu qui a confiance en ses propres capacités mais considère que son environnement ne les valorise pas, en migrant, il change de contexte. C'est en constatant que c'est moins le migrant qui change que son environnement, que se justifie l'étude proposée des promotions « territoriales » acquises au cours de la migration. Or de nouvelles formes de ségrégation apparaissent, entre ceux qui partent, quant à leur capacité à améliorer leur environnement économique. Elles révèlent quelques surprises et pourraient suggérer des pistes pour l'intervention des politiques.

Migrer pour sortir de la pauvreté?

Les synthèses des travaux abordant les relations entre la pauvreté et les mobilités (de Haan 1999; Skeldon 2002; Waddington et Sabates-Wheeler 2004; Sabates-Wheeler, Sabates et Castaldo 2005) reconnaissent la difficulté à généraliser les conclusions des études consacrées à cette question, tant les interactions entre les deux phénomènes sont dépendantes du contexte et du moment de l'observation. Les raisons substantielles à cette diversité ont bien sûr à voir avec la singularité des lieux et des sociétés concernées (et justifient l'analyse contextuelle), mais il apparaît tout aussi nettement que l'on se heurte à de sérieux obstacles statistiques et conceptuels.

Pour savoir si la migration soulage ou non la pauvreté, il est indispensable de suivre les trajectoires économiques et migratoires ; ou du moins de disposer d'une séquence d'observations (Manski 1993). Or les panels de ménage perdent justement ceux qui migrent et les enquêtes biographiques rétrospectives, qui restent rares et lourdes, qui peinent à obtenir une appréciation objective des pauvretés passées. Surtout, leur représentativité spatiale est mauvaise car elle se limite aux personnes présentes au moment de l'enquête, éliminant les migrants et les habitants qui n'ont fait que séjourner dans ce lieu. Elles sous-estiment les populations mobiles et celles qui sont interrogées ont été filtrées par la sélectivité généralement forte (car liée à la ségrégation résidentielle) de la mobilité vers ce lieu particulier (Bertrand et Delaunay 2005). Les recensements offrent en revanche la meilleure précision spatiale envisageable, mais selon des coupes transversales qui ne sont pas en mesure de fournir des estimations fiables des gains des migrants au cours du temps (Borjas 1989). En effet, le recensement ne saisit pas les caractéristiques des migrants avant leur migration, ou à une date antérieure de référence ; on ignore donc en quoi le déplacement a changé leur condition économique et éventuellement leur pauvreté. La même précaution est de rigueur quand il s'agit d'apprécier les modifications du peuplement apportées par les mobilités résidentielles ; il faut se limiter aux variables stables dans le temps (sexe, éducation à partir d'un certain âge...) ou dont l'évolution est prévisible, tel l'âge. Ce n'est en tout cas pas le cas de la situation économique des individus, de sorte que l'impact des migrations sur les inégalités ou la vulnérabilité ne peut pas être documenté par les recensements².

Au-delà des exigences statistiques de la comparaison, un des principaux défis à l'étude de ce lien est le biais d'endogénéité introduit par la sélectivité de la migration (Chiswick 1999). La migration économique en particulier résulte d'un choix rationnel (les migrants ne sont pas tirés au hasard) soit de la part du candidat à la migration ou sous l'influence de son entourage. Les mutations économiques entraînées par la migration seraient alors endogènes ; en d'autres termes les migrants composent un groupe plus homogène que la population où ils se recrutent ; et cela peut-être dans le sens du résultat attendu ou testé. La difficulté est bien identifiée dans la littérature économétrique et la solution est généralement recherchée dans les équations simultanées (Heckman 1978), avec des propositions adaptées à l'articulation entre la pauvreté et la migration (Sabates-Wheeler, Sabates et al. 2005) ; mais elles supposent une batterie de mesures pour modéliser la décision de migrer (et la singularité des migrants), distinctes de celles qui éclairent leur devenir économique.

Une dernière difficulté, peu abordée dans la littérature, est qu'il n'existe pas une seule stratégie migratoire en réponse à la pauvreté, mais plusieurs. Ce rappel en forme d'évidence cache en fait plusieurs lacunes conceptuelles ou analytiques. Tout d'abord, cela revient à admettre que la migration n'est pas plus facile à concevoir et définir que la pauvreté, dont on reconnaît les

² Alors que la question est au cœur du lien migration/pauvreté : il existe de bonnes raisons de faire l'hypothèse que la migration exacerbe les inégalités dans la zone de départ.

différentes facettes économiques, sociales et politiques. La migration interne définie par les recensements n'est pas la seule stratégie territoriale de lutte contre la pauvreté, des arbitrages sont faits entre les va-et-vient saisonniers ou le changement de résidence, la mobilité interne ou internationale, la demande d'asile ou la clandestinité. Existence des éléments empiriques qui rappellent que la sélection des migrants varie avec chaque forme de mobilité (Chiswick 1999). Comprendre comment un individu trouve dans telle forme de mobilité une solution à sa pauvreté oblige à s'interroger sur la manière dont il envisage les autres, complète les limites de l'une par une autre (les déplacements quotidiens prolongeant les mobilités résidentielles par exemple). Evaluer l'impact des mobilités sur les populations de départ et d'arrivée requiert de savoir comment ces combinaisons se forment en ces lieux particuliers. La logique de ces « assemblages » est méconnue, faute de données souvent, mais aussi en conformité avec une pratique bien ancrée qui tend à privilégier telle migration au dépend des autres. L'impact des retours d'argent, par exemple, est évalué plus volontiers quand ils passent les frontières alors que l'aide des migrants nationaux à leurs familles atteint des montants ici et là probablement plus décisifs (Reardon 1997) cité par Sabates-Wheeler et al.

La tâche à laquelle s'est attelée la présente étude est de chercher à surmonter ces limitations, ou les contourner, dans une mesure qui reste modeste, en exploitant les qualités des recensements. La première tentative, s'appuyant sur le recensement mexicain, est très imparfaite en ce sens qu'elle repose sur une mesure finalement trompeuse de la pauvreté, à savoir le revenu. Son intérêt est plus de souligner la nécessité de prendre en considération les polarités de l'espace pour comprendre les gains de la migration. Seuls les principales conclusions de ce travail déjà publié sont reprises (Delaunay 2006).

Ethnie et territoire, deux composantes structurelles de la pauvreté : le cas mexicain.

Un moindre revenu individuel résulte généralement d'une plus faible dotation en capital humain qui implique une moindre productivité sanctionnée par les marchés. En Amérique latine, les populations d'origine amérindienne vivent une exclusion sociale à plusieurs composantes dont le déficit en capital humain est aussi une des conséquences (Pérez et Maya 1993; Psacharopoulos et Patrinos 1994; Florez, Medina et Urrea Giraldo 2001). Le recensement mexicain de 2000 nous apprend qu'être locuteur d'une langue indigène multiplie par 5,5 les chances de gagner moins d'un salaire minimum, ou que le revenu moyen n'atteint que 38 % de celui des autres Mexicains. A éducation et alphabétisation égales, l'écart se réduit à 3,6 pour le risque de pauvreté à 46 % pour la proportion du revenu des indiens. Cette discrimination diminue jusqu'à pratiquement s'estomper à secteur d'activité identique, après avoir contrôlé l'impact de la migration et surtout de l'effet de la localisation.

Ces modèles sont des instruments efficaces pour guider les politiques car ils donnent une vision synthétique des composantes de la pauvreté. Ils servent à conduire des comparaisons précises, entre pays ou communes, et surtout dans le temps pour évaluer l'impact des interventions.

Tableau 1 Variation du modèle de la pauvreté entre 1990 et 2000

Rapports de cote: Caractéristiques individuelles	Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D
Appartenance ethnique	5,04 ↑ 5,51	3,46 ↑ 3,57	2,53 ↑ 2,67	1,65 ↓ 1,40
Age (par 10 années)		0,91 ⇒ 0,93	0,91 ⇒ 0,92	0,91 ⇒ 0,93
Alphabète Vs. analphabète		0,51 ↓ 0,48	0,69 ↓ 0,61	0,71 ↓ 0,64
Niveau d'études:				
Primaire <i>versus</i> non primaire		0,81 ↓ 0,65	0,82 ↓ 0,68	0,81 ↓ 0,66
Post primaire <i>versus</i> non primaire		0,32 ↓ 0,20	0,45 ↓ 0,28	0,44 ↓ 0,27
Secteur d'activité:				
Tertiaire <i>versus</i> secondaire			0,19 ↓ 0,11	0,20 ↓ 0,11
Primaire <i>versus</i> secondaire			0,28 ↓ 0,21	0,29 ↓ 0,22
N'a pas migré <i>versus</i> a migré			1,33 ↑ 1,88	1,28 ↑ 1,76
Territoires ethniques (23)				*****

Sources : Censo de población y vivienda, 2000 ; muestra censal (1% en 1990, 10% en 2000), INEGI.

Prenons quatre modèles parfaitement identiques et comparons-les en 1990 et 2000. Les trois premiers ne comprennent que des caractéristiques individuelles et ils montrent une détérioration relative de la situation économique des indigènes. En termes absolus (des résultats qui ne sont pas présentés dans ce tableau), le revenu déclaré des indiens qui travaillent est de 1,37 salaire minimum en 90, de 1,35 en 2000 ; mais de leur côté, les non-indiens déclarent 2,81 salaires minimums en 1990 et 3,32 en 2000. D'un côté, la scolarisation des indigènes s'améliore ainsi que leur répartition dans les secteurs d'activité ; mais de l'autre, l'effet discriminant de l'éducation et de ces secteurs augmente. Le modèle suivant (D) semble indiquer qu'elle serait due à des inégalités régionales exacerbées, ce qui explique alors le rôle croissant de la migration dans la lutte contre la pauvreté: vivre toujours sur son lieu de naissance augmentait de 33% environ le risque de pauvreté en 90, de 80% en 2000.

Nous disposons d'une indication comme quoi la relative pauvreté des indigènes est en partie due à la polarité de l'espace national et de leur concentration en des zones pauvres. Autrement dit, l'affirmation d'un attachement aux terres traditionnelles a un coût élevé; appelant des mesures de développement local. Cette analyse est néanmoins insuffisante pour au moins deux raisons. La division territoriale établie sur le critère ethnique est grossière et ne correspond pas à l'échelle plus fine de l'administration municipale. Au Mexique la géographie communale, riche de quelques 2400 unités, est plus appropriée à l'exploration des véritables échelles spatiales de la pauvreté. Ensuite, il ne suffit pas d'observer ces différences dans la composition territoriale de la richesse, encore faut-il les expliquer par les caractéristiques de chaque lieu. Cela revient à s'interroger sur les conditions contextuelles de la pauvreté; et donc de se demander s'il ne serait pas préférable, à dotation identique de capital humain, se trouver dans un environnement prospère. Une question à laquelle probablement les migrants répondent par l'affirmative.

L'analyse multiniveau permet de répondre à cette question puisqu'elle dissocie la composante individuelle et contextuelle du phénomène. Elle ne sera pas conduite ici, juste évoquée dans le

tableau suivant qui résume une proposition d'analyse du revenu (et non plus de la pauvreté). Y sont mises en parallèle les caractéristiques du chef de ménage et les descriptions municipales. Dans les deux cas, le modèle cherche à isoler l'influence de la variable ethnique en essayant de contrôler les autres facteurs ayant une incidence sur les revenus: le capital humain, l'activité économique, la migration. Les flèches vertes signalent l'absence d'influence, les bleues croissantes une incidence favorable sur le revenu, les rouges descendantes un impact négatif.

Tableau 2 Un modèle multiniveau du revenu du ménage

	Au niveau du ménage		Au niveau municipal	
	Caractéristiques	Coefficients	Caractéristiques	Coefficients
Capital humain	Constante (intersection)	-1,485 ⇔		
	Age	0,008 ↑		
	Sait lire et écrire versus ne sait pas	0,028 ↑		
	Niveau d'études: Primaire versus non primaire	0,134 ↑	Pourcentage de la population avec formation secondaire	-0,003 ⇔
	Post primaire vs non primaire	0,629 ↑		
Economie	Secteur d'activité : Tertiaire versus secondaire	0,102 ↑	% d'actifs dans l'agriculture et les mines	-0,014 ↓
	Primaire versus secondaire	-0,654 ↓	% population active	0,013 ↑
			Production brute par personnes occupées (en 1992)	0,000 ⇔
			Formation brute de capital fixe par personne occupée (en 1992)	-0,017 ⇔
Migration	Réside sur son lieu de naissance	-0,143 ↓		
Ethnie	Ne parle pas de langue indigène	0,141 ↑	% Population indigène	-0,002 ↓

Ce que nous apprend l'analyse multiniveau, c'est que la discrimination — soit l'écart de revenu dû à l'appartenance indigène — est plus forte dans les zones de forte concentration ethnique. Non seulement ces régions appauvrissent leurs habitants, qu'ils soient ou non indiens, mais de surcroît la pauvreté relative de ces derniers y est plus forte. La discrimination s'estompe en milieu métis, voire disparaît quand les Indiens se font minoritaires. Ces conclusions soulignent le double intérêt économique de l'émigration pour des indiens qui échappent ainsi à une double pénalité géographique et ethnique.

Cependant, cette analyse n'échappe pas à certaines réserves méthodologiques exposées en introduction. Relevons-en deux, cruciales pour l'analyse de la pauvreté des migrants. Le revenu est sans doute la mesure la moins contestable de la pauvreté, mais il donne une idée probablement fautive de la discrimination à l'encontre des indigènes. En particulier dans les territoires traditionnels où la part des activités domestiques, ou d'autosubsistance, non rémunérées est importante. Si les non-indigènes ne la pratiquent pas dans les terres indiennes et si les indigènes qui ont migré dans un environnement plus marchand, ne s'y adonnent pas non plus ;

alors la mesure de la discrimination ethnique de la pauvreté sont faussées dans le sens d'une exagération. La seconde critique à opposer à ces résultats est que l'on ne tient pas compte de la sélectivité singulière de la migration en zone indienne, et qui peut faire que les meilleurs réussissent à en partir de façon durable. Cette critique vaut particulièrement forte pour les migrations entre les états, probablement plus sélectives du fait de la distance. En effet, le modèle gravitationnel est universel, on peut donc supposer que les mouvements proches sont à la fois plus intenses et moins exigeantes. C'est d'ailleurs l'impression que laisse l'observation de terrain, la migration indienne est largement de proximité, notamment vers les bourgs ruraux les plus proches.

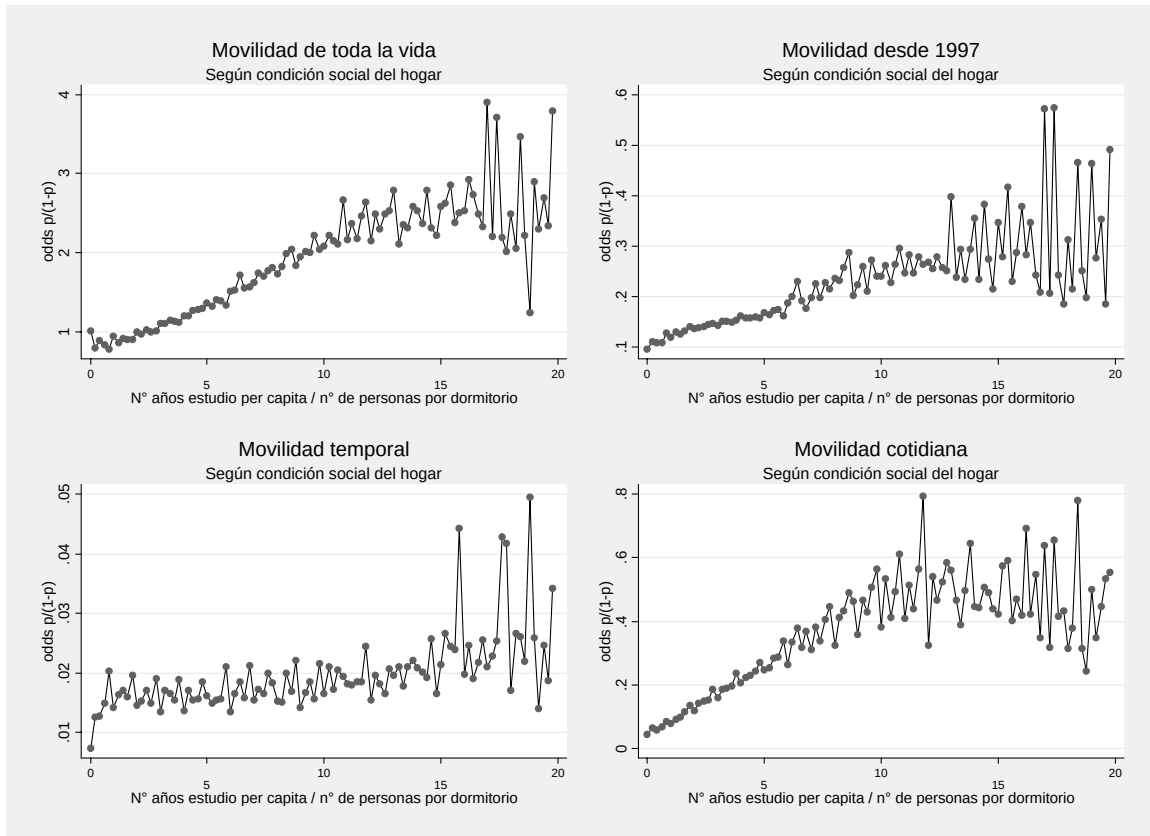
Les territoires de la mobilité des pauvres et de la discrimination socio-économique des mobilités

Les remarques précédentes rappellent deux écueils statistiques que l'on ne peut ignorer. La perception censitaire des migrations dépend du périmètre et de la densité des unités spatiales de référence retenues pour définir le lieu de naissance et de résidence cinq années auparavant. Si c'est la province, on ne saisit que les mouvements interprovinciaux, soit une partie très singulière des mobilités. Or la distance est discriminante, et très probablement dissuasive pour les plus indigents des candidats à la migration. La migration à longue distance exige des réseaux de même étendue, un capital social ou la connaissance d'un marché du travail lointain... Bref, les migrations de pauvreté sont vraisemblablement liées à la distance, ou du moins se distribuent dans l'espace selon des échelles fines, bien en deçà des régions.

Le recensement chilien a deux qualités pour avancer dans cette voie de recherche. Il offre une bonne définition territoriale des mobilités, selon les communes, une échelle à la fois fine, lisible et pertinente pour les politiques locales. Et en plus, il mesure un large éventail de pratique: soit quatre formes de mobilités. Deux sont celles familières des mobilités cumulées, selon le lieu de naissance et la résidence cinq années auparavant. Une mesure s'applique à l'absence temporelle du lieu de résidence habituelle, une information qui découle du fait que le recensement chilien est de fait. Cet absence temporaire peut indiquer des pratiques de multirésidence, mais qui se confondent avec des déplacements plus spécifiques de tourisme ou liés à l'activité économique (le secteur de la construction augmente ce risque d'absence temporaire). La dernière mobilité mesurée est celle quotidienne vers le lieu de travail ou d'étude; c'est la mobilité de ceux qui ne peuvent pas, à cause de la segmentation du marché du logement se rapprocher de leur lieu de travail. L'erreur serait de négliger ces déplacements parce qu'ils sont courts et n'impliquent pas de changement de résidence. Ils structurent l'espace de manière radicale parce qu'ils se répètent tous les jours, sur des distances cumulées finalement importantes.

Commençons par une description simple de la graduation socio-économique des différentes mobilités à l'aide d'un indicateur synthétique, pour se concentrer sur deux questions. La première compare les différentes formes de migration ou de mobilité pour en examiner les rapports qu'elles entretiennent avec la pauvreté. La seconde est de se doter d'un instrument robuste de mesure communale de la migration des plus pauvres et des discriminations socio-économiques à la mobilité. A ce stade contentons-nous d'un indicateur synthétique du niveau social du ménage, qui sera déconstruit par la suite. Sa simplicité facilite la construction du modèle, des cartes et leur interprétation. Pour chaque ménage est calculé un indice égal au nombre moyen d'années d'études des membres de plus de 18 ans (pour éviter les effets de structure par âge), rapporté au nombre de personnes par chambre, lequel estime le confort partagé du logement. La mesure est collective, ce qui est critiquable, mais la migration des membres d'un même ménage l'est également dans bien des cas. Ce n'est pas le cas de la mobilité quotidienne, qui est cependant

conditionnée aux choix résidentiels collectifs du ménage. Le graphique suivant présente les variations des quatre formes de mobilité en fonction de cet indice, qui n'inclut mesure économique. La mobilité est mesurée sur l'axe des ordonnées en probabilité, ou cotes, d'être migrant plutôt que non-migrant. Cette mesure est plus robuste pour les probabilités faibles, elle présente surtout l'avantage d'être compatible avec le modèle logistique de la caractérisation des migrants à être employé par la suite: celui-ci estime les coefficients de la régression linéaire du logarithme de cette valeur ($p/(1-p)$).



Dans l'ordre croissant de l'influence de la condition sociale du ménage, on observe la séquence suivante.

- a) La mobilité temporaire est, rappelons-le, déduite de la question sur l'absence du lieu de résidence habituelle. Elle est modérée car immédiate et réversible; elle varie peu avec le statut social du ménage. On remarque cependant la quasi-inexistence de mobilité temporaire pour les personnes tout au bas de l'échelle (indice de 0 à 2) et une légère recrudescence pour les hauts niveaux sociaux, qui pourraient correspondre à une mobilité de loisir ou d'affaire. La nature de cette absence est incertaine, mélangeant plusieurs pratiques spatiales; les conclusions le sont autant. Pour ces deux raisons, l'absence temporaire sera écartée des analyses à suivre. Retenons néanmoins de ce profil social une sorte d'assignation à résidence des plus indigents: le recensement les retrouve exclusivement sur leur lieu de résidence habituelle.
- b) Les migrations intercommunales des cinq dernières années varient franchement avec le niveau social du ménage, mais irrégulièrement. Le gain de mobilité est plus net à l'issue d'une première graduation de l'indice (jusqu'à 7 environ), il s'estompe après une douzaine d'années d'étude par personne/chambre, ce qui représente un niveau élevé dans l'échelle

sociale. Le handicap des plus démunis reste perceptible, mais faible; il se situe à un migrant pour dix non-migrants. L'écart est probablement imputable à l'alphabétisation.

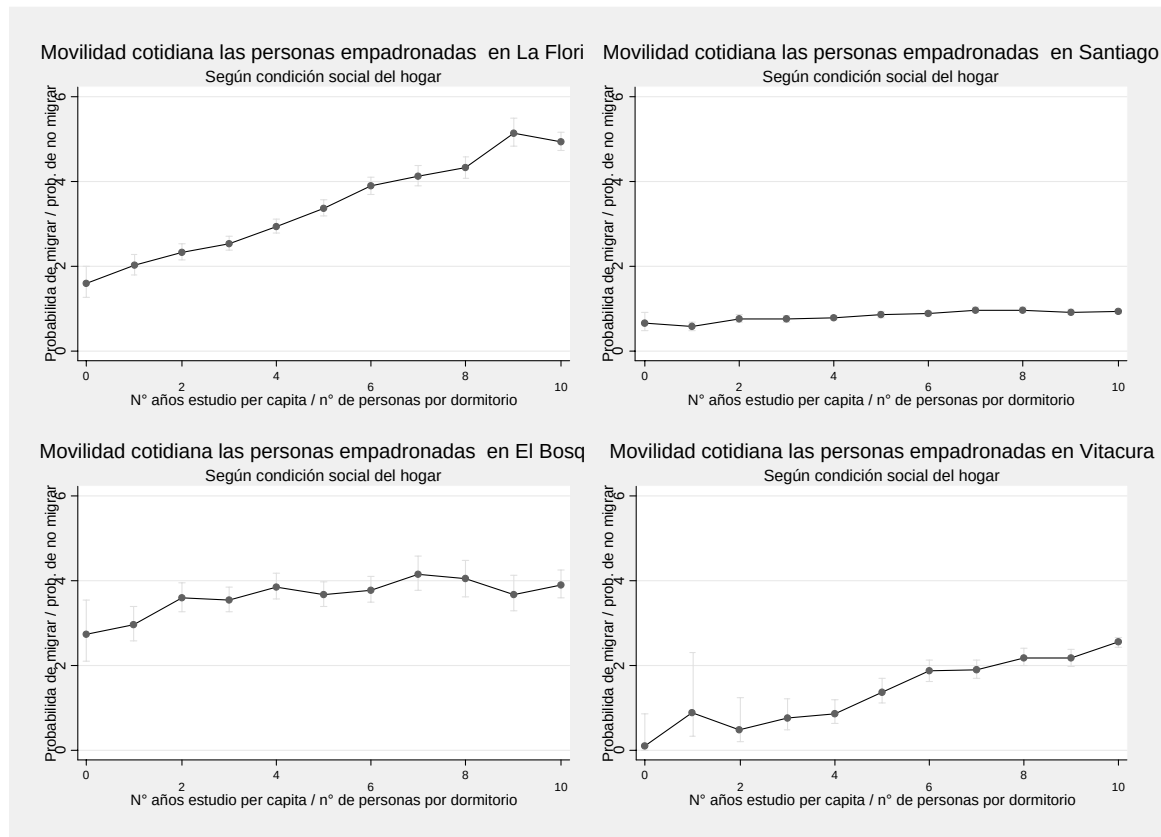
- c) Suivant toujours la graduation croissante de la discrimination sociale des mobilités, viennent les migrations cumulées depuis la naissance. Cela tient simplement au fait que la différenciation a exercé son effet sur une période plus longue. Pour la même raison, et conduisant au même effet, le nombre de migrants est plus grand. L'influence du statut social du ménage est très régulière jusqu'à un palier plutôt haut, soit un indice de 12-15 années d'études pour chaque personne par chambre, ce qui représente probablement l'extrême de l'échelle sociale. A l'opposé, on note une légère sur-mobilité relative des indigents extrêmes (indice 0) qui semble confirmer l'hypothèse, courante dans la littérature, d'une mobilité contrainte par la pauvreté. Une seule valeur ne constitue pas une preuve, à moins de songer que la mesure est trop grossière pour détailler des situations d'indigence qui seraient plus nuancées. De fait, le phénomène s'affirme pour un indicateur social du ménage qui considère non pas le nombre de personnes par chambre mais par pièce, ce qui a pour effet de disposer d'une graduation plus fine au plus bas de l'échelle sociale. Cependant, cette observation contredit celle relative à l'absence temporaire du lieu de résidence (mobilité de l'alinéa (a)).
- d) La dernière mobilité, du lieu de résidence vers le lieu de travail ou d'étude, présente de manière un peu inattendue la plus forte pente de discrimination sociale, et la plus régulière jusqu'à au plafond d'une valeur de dix de l'indice, sensiblement plus bas que pour les mobilités résidentielles. L'importance numérique de ces mobilités intercommunales est également remarquable, elle concerne près d'une personne sur trois (ou une personne mobile pour deux « sédentaires »).

Les mobilités quotidiennes commencent à être présentes dans la littérature sur la pauvreté ((Orfeuill), (Howe 2001), (Baker, Basu, Cropper, Lall et Takeuchi 2004), par exemple³). Elles méritent l'attention, notamment dans les espaces non citadins, car elles pallient les limites socio-économiques des mobilités résidentielles, quand la concordance entre le lieu de résidence et de travail ne peut être atteinte. Les graphiques ont montré que ces mobilités sont celles qui sont le plus fortement discriminées par l'éducation et le confort résidentiel, constituant donc une entrée légitime du phénomène dans la mesure où elles sont liées à d'autres formes de migration, prolongeant les changements de résidence vers les activités justement économiques. Cette forte sujétion au statut social tient probablement aux conditions du marché du logement et de l'emploi, alors que l'on migre pour un éventail de raisons plus large, notamment matrimoniales. Une autre raison pour leur porter plus d'attention est politique. Alors que des politiques pro-migrants sont, dans le cadre national, délicates à concevoir ou à mettre en œuvre, les pratiques spatiales quotidiennes sont l'objet de l'attention des politiques urbaines tant des transports que du logement social. Il n'est pas exclu de les envisager pour d'autres espaces, ruraux ou réticulaires. Sur le plan méthodologique, on notera que les migrations quotidiennes échappent aux exigences du suivi au cours de la migration pour juger de l'évolution économique associée à la migration ; ou du biais introduit par la sélectivité du migrant. Enfin, on dispose d'un corpus théorique pour l'aborder, rassemblé sous le concept de *spatial mismatch* (Gobillon L., Selod et Zenou 2002).

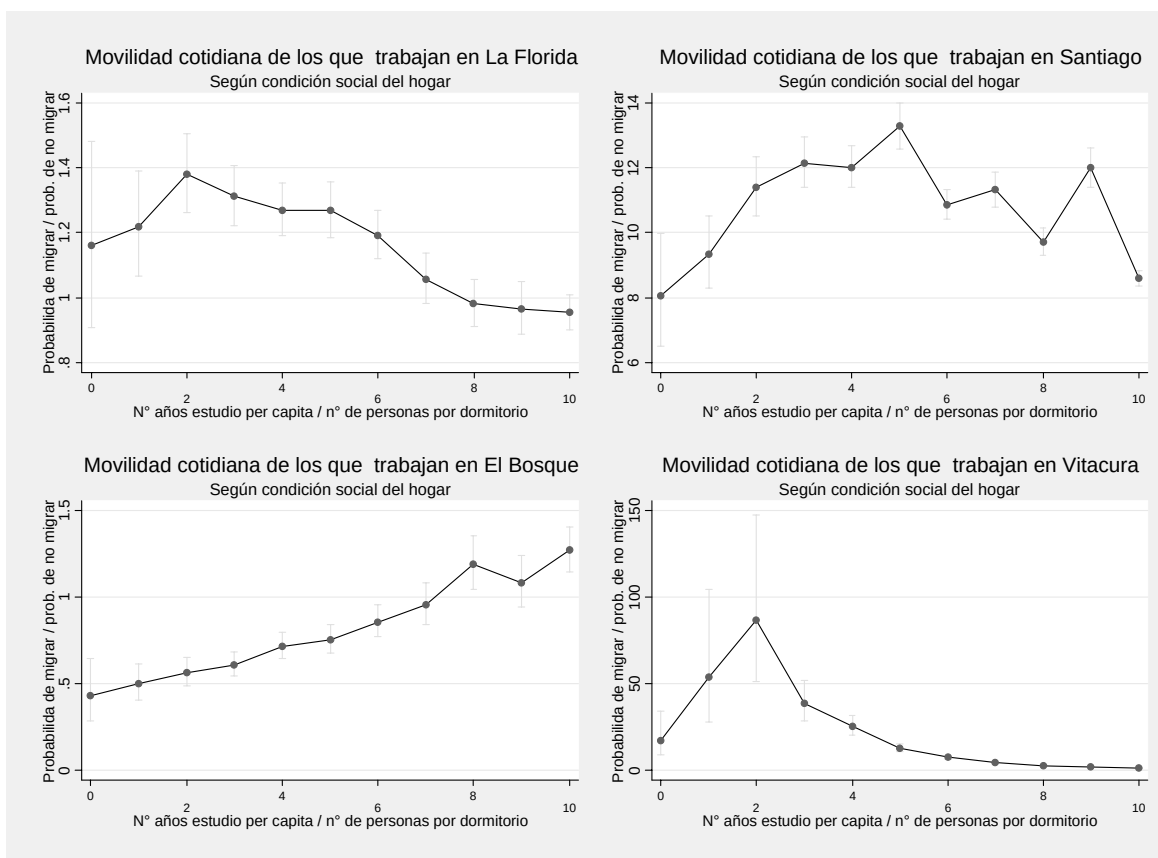
Que les ressources économiques soient nécessaires aux mobilités est bien établi, tout comme le fait que les relations que les migrations entretiennent avec la pauvreté sont conditionnées au contexte spatio-temporel. Mais peu d'auteurs envisagent cette analyse au-delà de quelques études de cas. Or, dans l'espace national des migrations internes, tant le niveau de mobilité des pauvres que les discriminations sociales à l'aptitude à migrer est une façon élémentaire mais utile d'aborder la question. Pour illustrer la manière de procéder prenons quatre communes de la zone

³ Voir par exemple : <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/let/francais/recherche/inegalites/mgp.htm>

métropolitaine (La Florida, Santiago, El Bosque et Vitacura). Si la logique diffère d'une migration à l'autre, la méthode mise au point est la même. Tous les graphiques et les cartes qui suivent concernent les Chiliens de plus de 18 ans, les personnes nées à l'étranger sont écartées, de même les Chiliens résidant à l'étranger, cela va de soi.



Ces graphiques représentent la probabilité de devoir quitter la commune de résidence pour travailler ou étudier, et cela en fonction de l'indice de niveau socio-économique. Dans la commune de Santiago, moins d'une personne sur deux quitte son lieu de résidence pour travailler, son statut social ne change pratiquement rien à cette répartition. Beaucoup moins nombreuses sont les résidents de la commune de El Bosque qui y sont employées. La zone est résidentielle mais la différenciation sociale est relativement faible, ce qui peut s'expliquer par une bonne accessibilité aux lieux de travail ou par l'homogénéité du quartier. La discrimination est en revanche exacerbée à la Florida, impliquant des niveaux de mobilité plus faibles chez les démunis. A Vitacura, tant les niveaux de mobilité que la différenciation sociale sont modérés; les plus pauvres ne résident pas dans la commune la plus riche du pays, même s'ils y travaillent.



Si l'on se place dans la commune de travail ou d'étude, où aboutissent les déplacements pendulaires quotidiens, les profils sociaux sont plus contrastés, au point qu'il a été impossible de conserver la même échelle pour les quatre. Vitacura héberge peu de travailleurs modestes, ainsi viennent-ils pour l'essentiel de l'extérieur de la commune; la discrimination est inversée puisque les classes aisées ont les moyens de s'installer près de leur lieu de travail. Le profil de La Florida présente quelques similitude à cause de ses niveaux plus faibles « d'immigration » quotidienne, mais probablement pour d'autres raisons. La commune de Santiago attire plus de travailleurs qu'elle n'en héberge, avec une sensible surreprésentation des niveaux sociaux moyens.

Ce que montrent ces graphiques, c'est que les deux phénomènes qui nous intéressent: la mobilité des plus démunis et la discrimination sociale des pratiques migratoires se résume aisément à deux paramètres de la tendance linéaire dessinée. La valeur à l'origine est assimilable à l'intensité de la mobilité des plus pauvres; c'est une mesure robuste car estimée sur l'ensemble de la population et non pas sur le comportement particulier d'un petit groupe, plus ou moins nombreux. La pente de la droite indique l'ampleur des différences entre les indigents et les nantis, soit la variation positive ou négative de la propension à migrer pour une unité de l'indicateur de niveau social du ménage. Ces paramètres s'obtiennent par la régression logistique de la probabilité de migrer (voir la note méthodologique de l'encart à suivre). Pour synthétiser ces résultats pour l'ensemble du territoire national, et même pour la région métropolitaine, des cartes sont indispensables. Pour chaque mobilité (depuis la naissance, depuis 1997...), quatre cartes sont nécessaires. Elles vont par paires pour les communes aux deux bouts du trajet migratoire. Dans la commune de départ, la valeur à l'origine exprime la probabilité de migrer des personnes au plus bas de la graduation sociale, dans la commune d'immigration leur poids relatif comparé à la population sédentaire. La pente de la régression mesure la sélection sociale des émigrants de la zone, par rapport à ceux qui

restent ; dans la commune de destination, elle donne le poids social relatif de l'immigration, qui peut s'interpréter comme les changements introduits par les déplacements. Les deux pentes, au départ et à l'arrivée sont des indicateurs des transformations sociales du peuplement communal par les migrations. Une pente positive de l'émigration montre une paupérisation par un départ plus important des personnes les mieux dotées en capital humain; le même résultat par une arrivée plus massive des indigents dans la commune d'arrivée se traduit par une pente négative. La lecture peut se faire en termes absolus, à savoir une ségrégation positive ou négative, plus ou moins radicale, ou en terme relatifs par rapport à la moyenne nationale. Cette dernière référence une manière de corriger la sélectivité des migrants, estimée pour l'ensemble du territoire. Précisons que la régression étant sensible aux valeurs hautes, et peu nombreuses, de l'échelle sociale, et parce que l'on s'intéresse aux indigents, la régression logistique a été estimée après un regroupement des individus appartenant à la classe dix et plus. Dans ces conditions, la pente est de 1.12 pour la mobilité quotidienne, de 1.09 pour les migrations récentes. En d'autre termes, entre 0 et 10 dans l'échelle sociale, pour chaque unité acquise, les chances de migrer exprimées en cote ($p/(1-p)$) augmentent de 12 % pour les déplacements quotidiens, de 9% pour les migrations des cinq dernières années.

Note Méthodologique.

Parce que la variable à prédire est binomiale, à savoir être migrant $y_i = 1$, une fonction logistique est retenue avec un lien logit :

$$f(\pi_{ij}) = \log\left(\frac{\pi_{ij}}{1 - \pi_{ij}}\right).$$

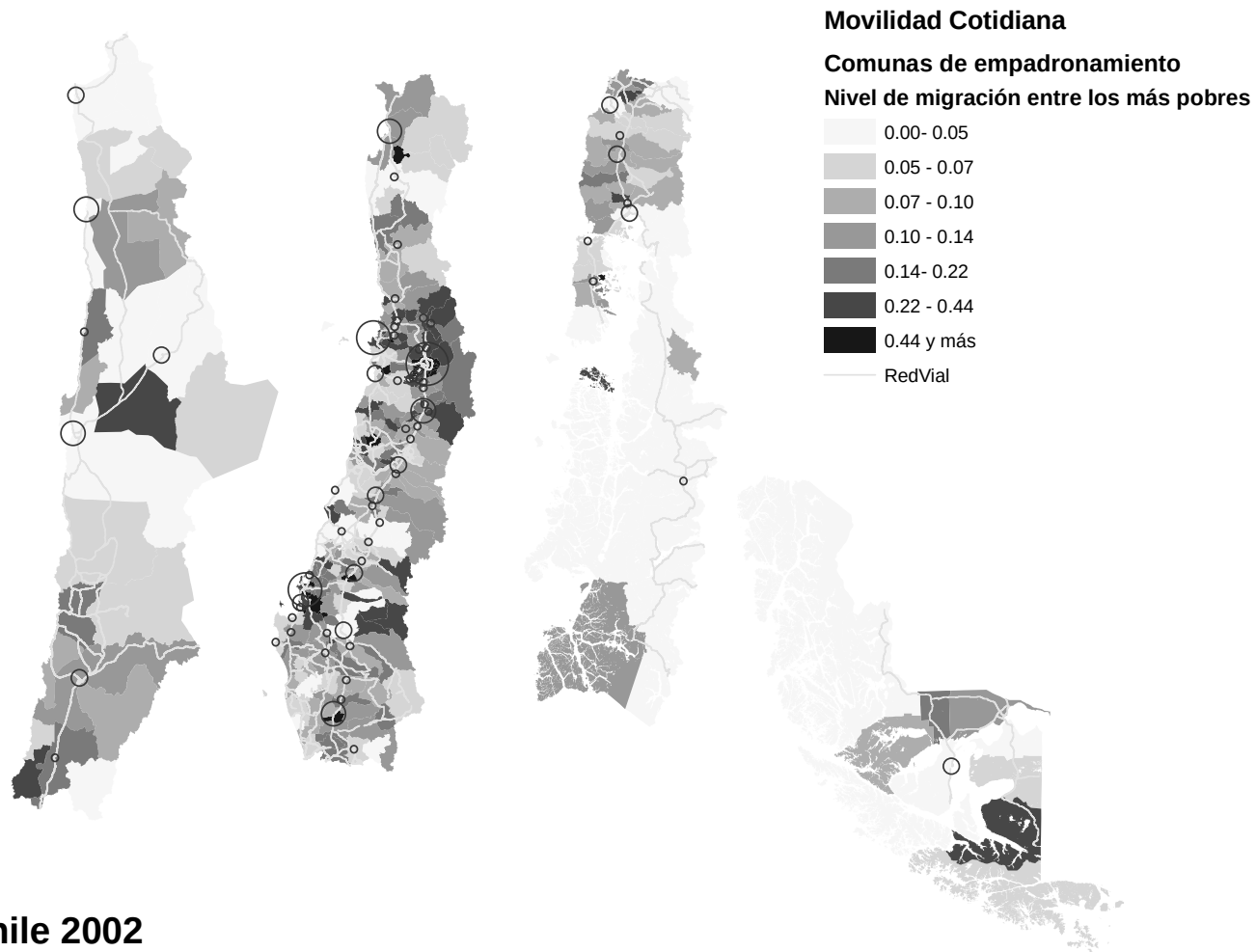
Elle s'exprime selon une régression linéaire $f(\pi_{ij}) = \beta_{ij} x_{ij}$. Pour la cartographie proposée, une seule variable explicative est introduite dans la régression : l'indice de la condition sociale du ménage (Cf. supra). La régression est répétée pour chaque commune de départ ou d'arrivée. Les premières varient selon le type de mobilité mesuré, la seconde est toujours la commune de recensement, que l'on peut assimiler à la commune de résidence. Comme l'ont montré les graphiques, le sens des paramètres change selon que l'on se place dans l'un ou l'autre lieu. Dans le lieu de résidence se comparent ceux les « résidents » qui doivent quitter leur commune pour travailler à ceux qui y ont leur lieu de travail. Dans la commune de travail ou d'étude, on compare les résidents/et actifs sur place à ceux qui proviennent d'une autre commune. Les deux paramètres cartographiés sont le coefficient β_0 de la valeur à l'origine dont on calcule

l'exponentielle e^{β_0} pour retrouver la cote $\left(\frac{\pi_{ij}}{1 - \pi_{ij}}\right)$ qui mesure les chances de migrer de l'individu

le plus pauvre, estimée par régression. La pente $e^{\beta_{1j}}$ cartographiée correspond au rapport de cote (odds ratio) pour une unité de la condition sociale du ménage. Une valeur égale à l'unité, indique l'absence de ségrégation, supérieur à 1 la valeur indique que les membres des ménages les plus aisés sont plus mobiles, une valeur de $e^{\beta_{1j}}$ inférieure à l'unité signale une mobilité plus grande des ménages les plus pauvres.

Complétons cette rapide présentation technique par deux remarques. L'indice social de ménage a été tronqué à 10 (cette valeur réunissant toutes les classes plus élevées) parce que les graphiques portant sur l'ensemble de la population nationale ont montré que la différenciation sociale des mobilités s'arrêtait à cette valeur et aussi parce que l'on s'intéresse aux classes les plus modestes. Par ailleurs, il n'aura pas échappé au lecteur que la probabilité de migrer concerne les individus et est expliquée pour une valeur agrégée des membres du ménage. La régression combine deux niveaux d'observation dont rendent compte les deux indices i et j de la formulation présentée. Considérant les exigences en calcul des modèles mixtes requis pour traiter l'information hiérarchique, le nombre élevé d'observations, une solution plus économe a été retenue, à savoir des estimateurs robustes de la variance des estimateurs tenant compte de l'effet de groupe du ménage (Stata).

Inévitablement, la réalisation d'une carte est confrontée aux choix des classes à représenter, une discrétisation qui influence beaucoup sa perception, et qui doit tenir compte de la distribution des valeurs représentées. Les valeurs communales des paramètres sont assez proches d'une distribution normale, avec parfois une légère déformation vers les valeurs basses. A ce stade exploratoire, une discrétisation par quantiles a été retenue de manière systématique.



Chile 2002
Condición social del hogar

Figure 1 Niveau de mobilité quotidienne parmi les plus démunis, commune de résidence/recensement

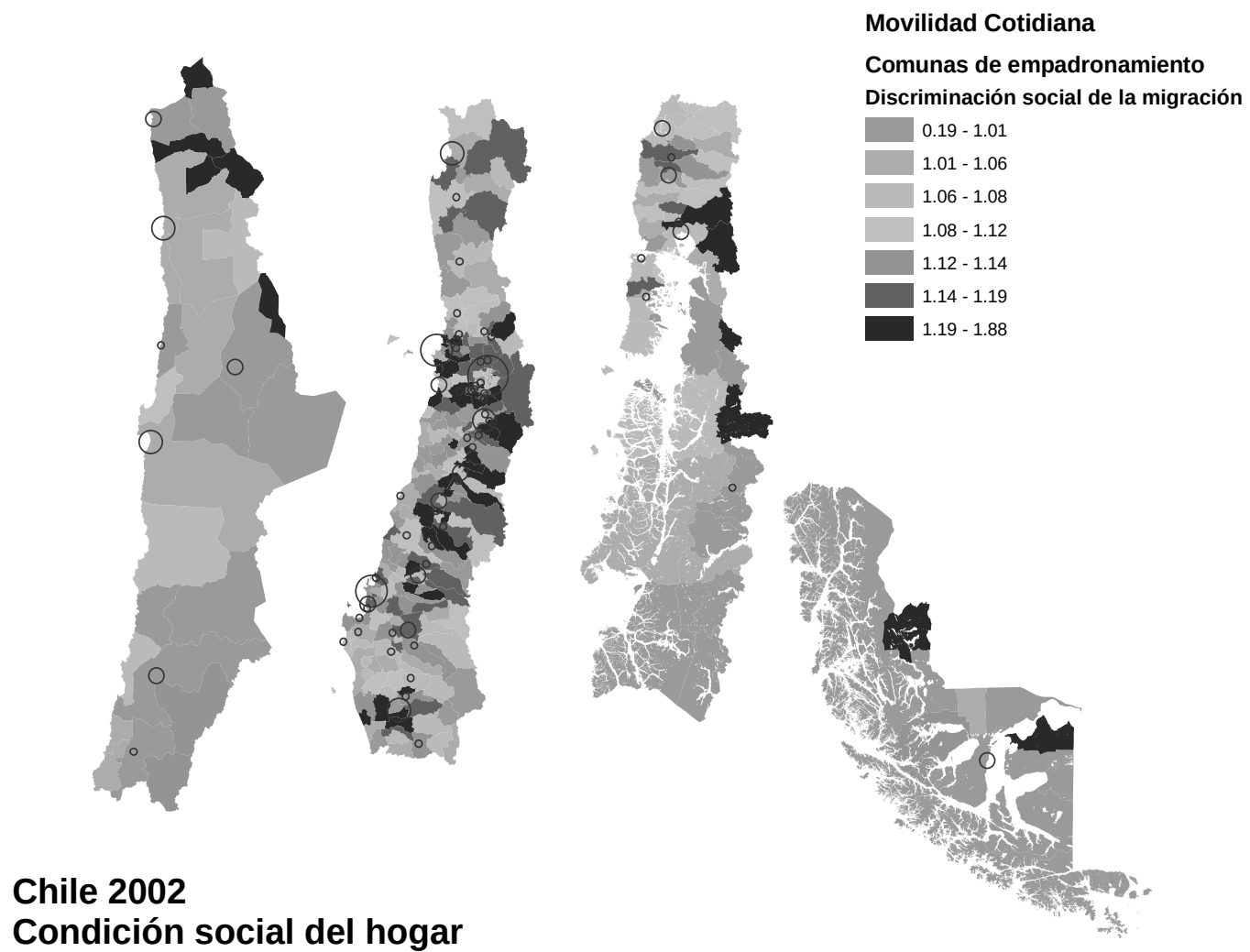


Figure 2 Discrimination sociale de la mobilité quotidienne du point de vue de la commune de résidence/recensement

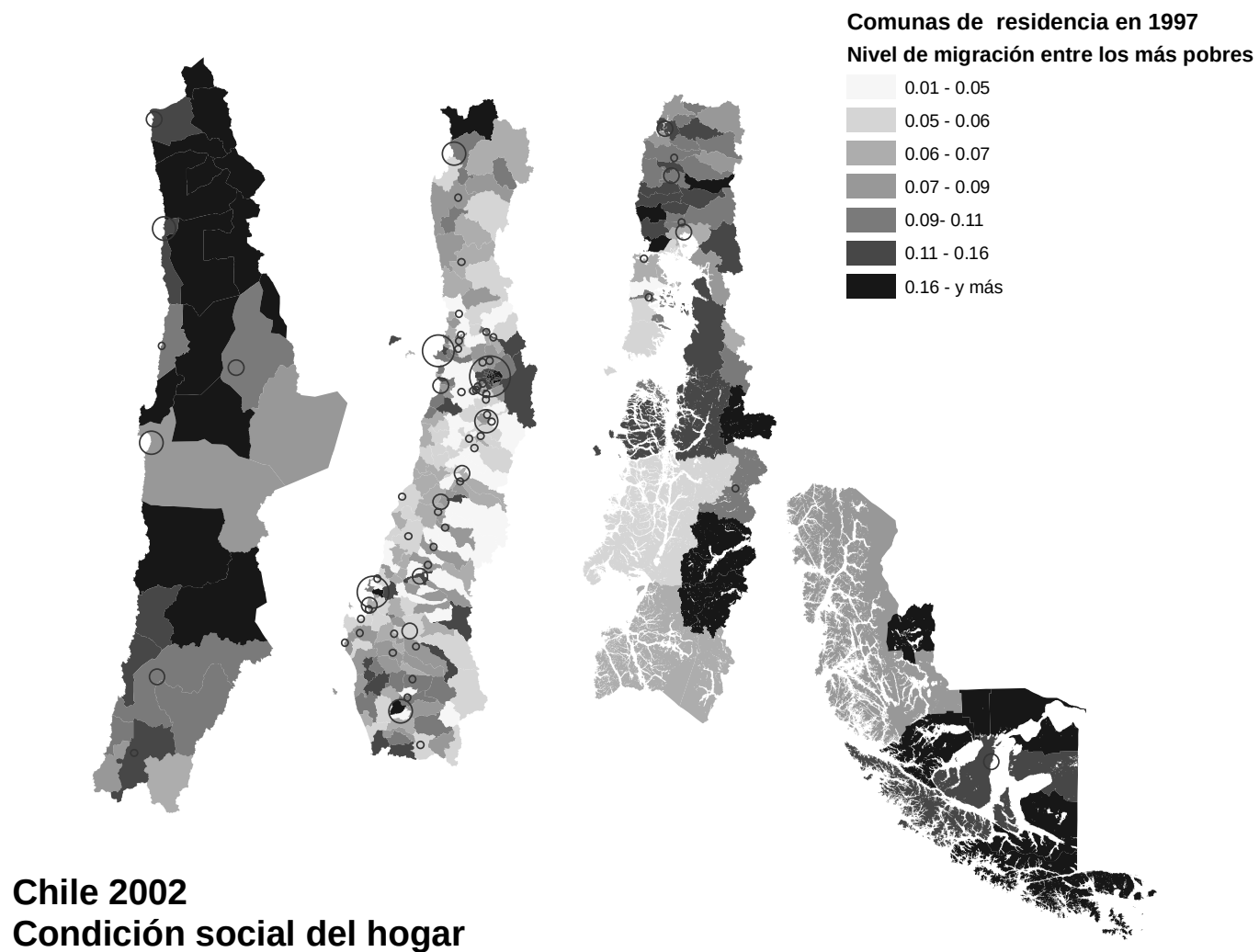


Figure 3 Intensité de la migration récente pour les plus démunis, du point de vue de la commune de départ (résidence en 1997)

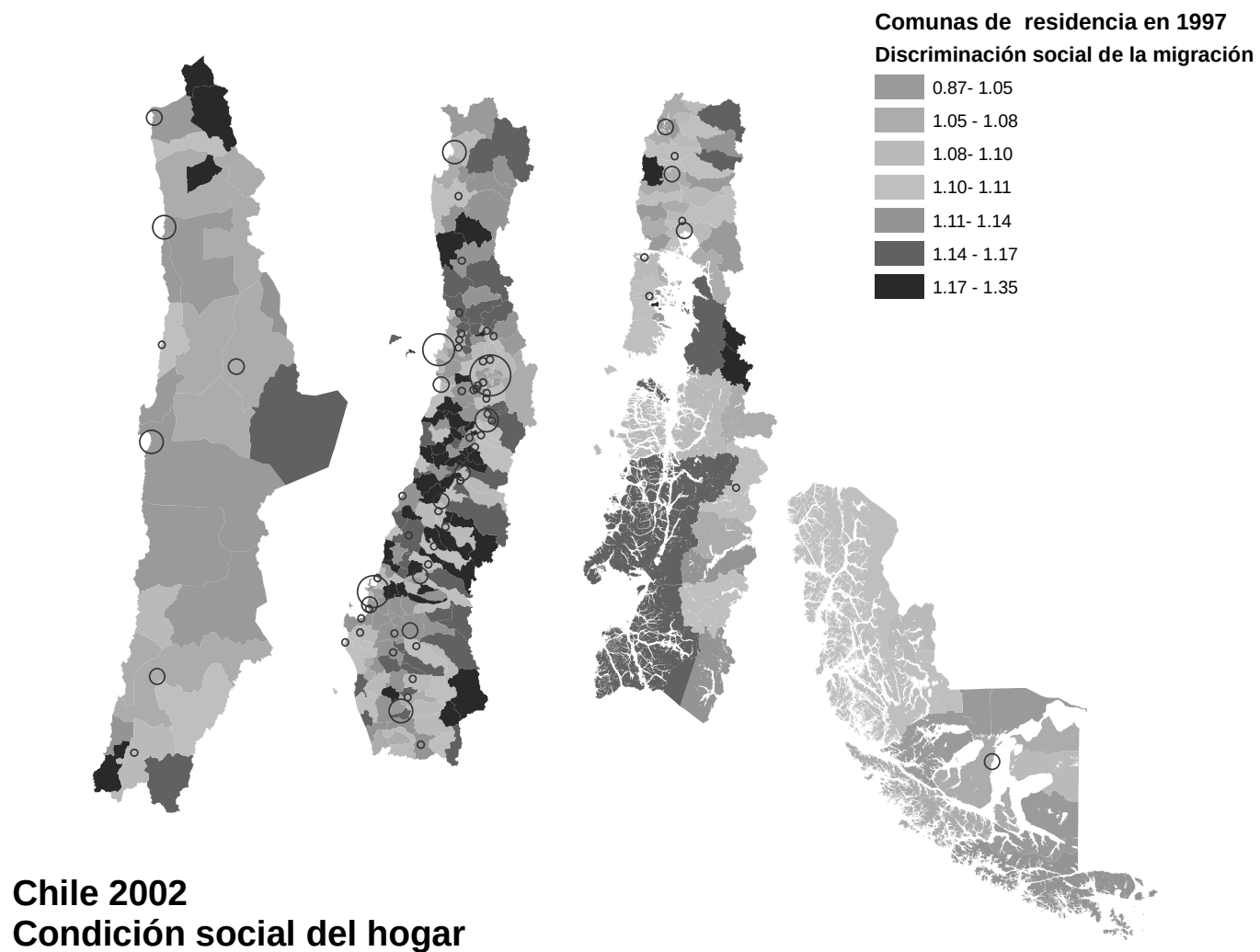


Figure 4 Discrimination sociale de la migration récente du point de vue des zones de départ (communes de résidence en 1997)

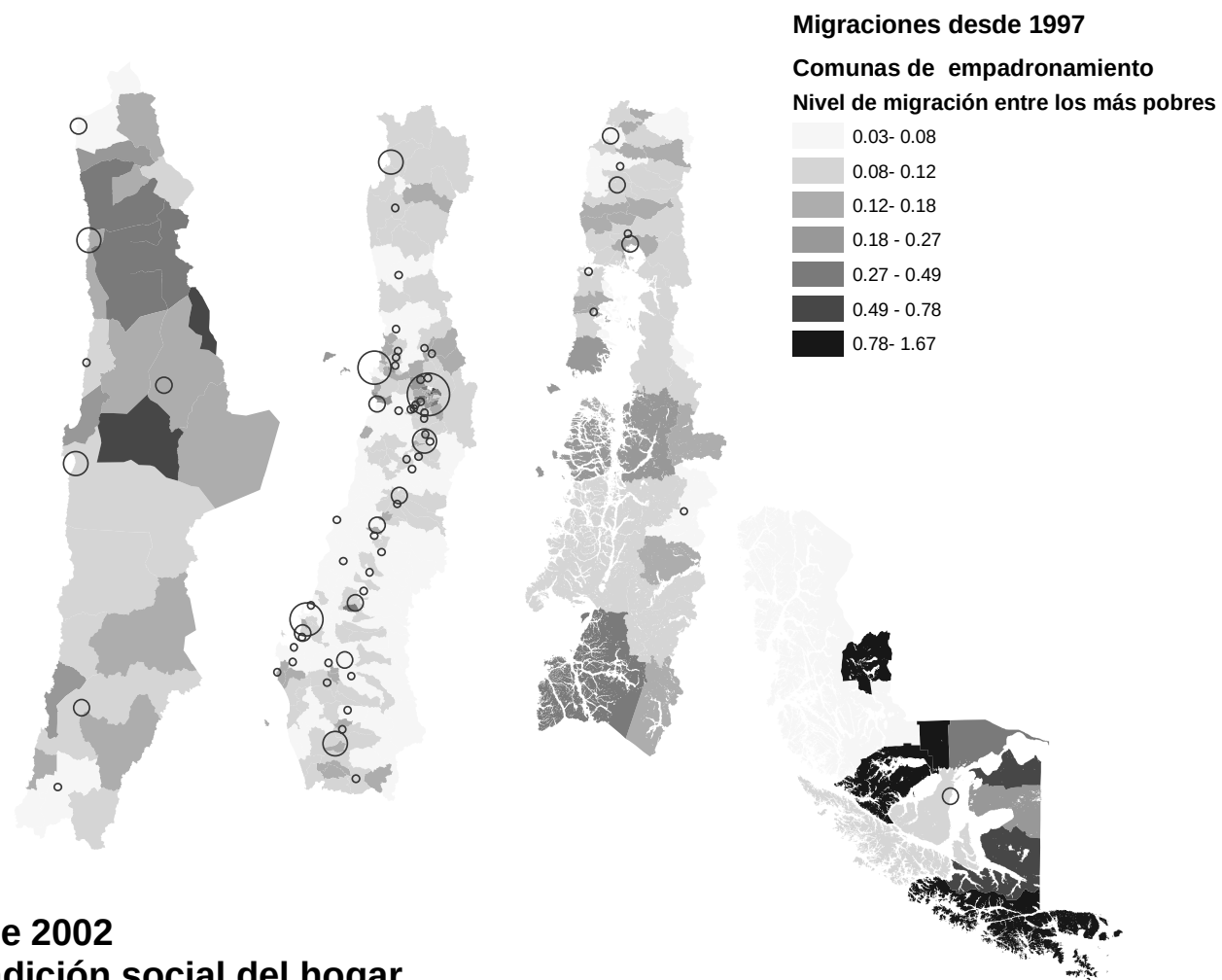


Figure 5 Niveau de l'immigration des plus pauvres dans les communes d'accueil (de résidence en 12002)

Les quelques cartes présentées ne couvrent pas tout le spectre des questions possibles et l'interprétation détaillée de chacune n'a pas sa place ici. Les principales villes et leur importance sont signalées pour aider à comprendre la dimension urbaine des configurations. La Figure 1 montre que la mobilité quotidienne des plus pauvres est un phénomène urbain, ou plus précisément métropolitain car certaines villes moyennes de province y échappent. Cela a probablement à voir avec la configuration locale de l'habitat social et des activités, peut-être des facilités de transport. Les différences entre villes ou région dénotent peut-être des différences politiques dans le traitement du logement social ou des transports.

La carte suivante (Figure 2), des discriminations sociales de la même mobilité quotidienne, complète la remarque précédente en montrant qu'elles ne se manifestent pas dans toutes les villes (celles du Nord y échappent), qu'elle est absente des centres des grandes villes et augmente avec la distance. Les configurations concentriques sont nettes, en particulier dans la vallée centrale. Le terme de discrimination est pris au sens statistique et ne signifie pas nécessaire une injustice à corriger. Les configurations présentes peuvent résulter du choix des ménages aisés de s'éloigner des centres urbains grâce aux facilités de déplacement offertes par l'automobile. L'apparent poids oriental du phénomène est un effet d'optique dû à la taille des communes qui s'étendent vers une cordillère inhabitée.

La troisième carte (Figure 3) localise la migration des plus pauvres, la tendance extrapolée rappelons-le, depuis 1997. Nous sommes en présence d'une mobilité résidentielle cumulée, c'est-à-dire en partie stabilisée car ni les retours ni les nouveaux départs ne sont comptés. Ce point est important, il sera au centre des interprétations à suivre des modèles de mobilités en fonction de la pauvreté communale. La configuration géographique de l'émigration des pauvres présente deux grands traits. Elle concerne les communes urbaines, plus précisément le centre des agglomérations importantes d'où les plus démunis sont chassés par l'enchérissement immobilier (ou attirés vers les périphéries où se construisent le logement social). La recomposition de l'espace urbain par sélection sociale joue presque partout, avec des intensités diverses; elle est forte dans la région métropolitaine. La configuration régionale suit une grande partition entre le Nord, le Centre et le Sud du pays. Le Nord et le Sud (à l'exception de Puerto Monte et de l'île de Chiloé) ne retiennent pas les populations pauvres; cela vaut tant pour les zones rurales que les villes. Cela a à voir avec la configuration de l'émigration générale car la carte suivante montre que l'émigration en ces régions est peu discriminante (Figure 4) ; ou au contraire expulsent plus les pauvres (la pente de la régression est inférieure à l'unité). Cette situation se retrouve à Punta Arena, autour de Valdivia, Puerto Monte, Antofagasta, Iquique, pour ne citer que quelques cas. Toute la partie centrale, en particulier côtière, est plus favorable aux personnes démunies, mais laissent partir celles qui sont mieux dotées en capital humain; ce qui contribue à appauvrir ces espaces.

Jusqu'à présent, nous nous sommes placés dans les communes de départ, jugeant de la composition sociale de l'émigration; le même traitement s'applique aux communes d'arrivée. Il est même plus rigoureux car l'on compare les sédentaires et les immigrants avec les caractéristiques partagées au moment du recensement⁴. La dernière carte présentée (Figure 5) montre la géographie du poids de l'immigration des pauvres. Les villes, mais pas toutes, sont concernées; certaines régions au Sud et au Nord, mais ponctuellement. Un impact plus marqué se dessine sur les axes de communication les plus intenses: l'axe central avec une sensible influence de la proximité urbaine, celui qui va de Santiago vers la région de

⁴ On reprochera aux cartes concernant le lieu de résidence en 1997 de comparer les émigrants aux sédentaires selon les caractéristiques de 2002, et non pas celles au moment de la migration qui ne sont pas connues. Pour le nombre d'années d'études après 18 ans, cette approximation est acceptable, elle l'est moins pour le nombre de personnes par pièce car le logement change en cours de migration. Il est possible de se rassurer en pensant que les changements radicaux sont rarissimes, mais en zone urbaine et chez les classes aisées, la recherche d'un logement plus grand est un motif fréquent de mobilité résidentielle.

Valparaíso, prolongé vers le Nord en suivant la côte. Ce pourraient être des lieux de plus intense activité économique mais avec des coûts d'accès qui ne sont pas prohibitifs pour les plus démunis.

L'appréciation multiniveau des variations socio-économiques de la migration et des mobilités.

L'indice utilisé pour évaluer les variations sociales des migrations et mobilités est commode pour les graphiques et la cartographie du fait de sa simplicité. Mais cette facilité atrophie l'analyse, notamment parce qu'il confond les composantes individuelles et collectives de la pauvreté. Le capital humain infléchit la pauvreté individuelle, qui est ensuite partagée entre les membres du ménage. Le même raisonnement vaut pour un environnement plus large, un bassin d'emploi, une commune qui conditionnent la relation entre, par exemple l'éducation et l'indigence. L'individu qui rend l'environnement responsable de sa pauvreté est un candidat à la migration. Si l'attente d'un contexte meilleur rentre dans les motivations du migrant pauvre, il devrait y avoir une concordance de la configuration spatiale des mobilités et de la pauvreté. Cette comparaison ne doit pas se faire sur les seules valeurs agrégées, on s'exposerait alors au risque de corrélation écologique, mais en contrôlant l'effet des caractéristiques individuelles ou domestiques, afin d'isoler l'influence contextuelle en contrôlant l'impact de la composition du peuplement. Un tel modèle comprend trois niveaux d'observation i (individu), j (ménage), k (commune) avec des descriptions spécifiques à chaque.

$$f(\pi_{ijk}) = \beta_{ijk} x_{ijk} ; f(\pi_{ijk}) = \log \left(\frac{\pi_{ijk}}{1 - \pi_{ijk}} \right)$$

On se contentera de formulations élémentaires de ce modèle multiniveau pour tester exclusivement les hypothèses qui se rapportent aux conditions socio-économiques. Le modèle reprend en les distinguant les composantes de l'indice jusqu'à présent utilisé — le nombre d'année d'étude de l'individu de plus de 18 ans, l'indice de hacinamiento du ménage —, afin de tenir compte de la sélectivité individuelle et collective de la migration. Ensuite, quelques statistiques communales sont introduites du revenu moyen des ménages, ainsi que la proportion de pauvres ou d'indigents ; elles sont issues de l'enquête Casen 2003 (Gobierno de Chile, MIDEPLAN)⁵. Les indicateurs communaux sont testés séparément ou par couple car leur colinéarité est forte et l'objectif est de vérifier si la géographie de la pauvreté a un impact sur la migration, cela, toujours avec pour des individus à années d'étude et conditions de confort égales. L'interprétation des résultats doit tenir compte des unités différentes employées (les coefficients ne sont pas standardisés) : une unité du logarithme du revenu ou des subsides signifie leur doublement. En revanche, les coefficients pour un point du pourcentage de pauvres est une variation minime : 0.975 signifie une diminution de 2,5% des cotes $p/(1-p)$ de migrer. La moindre précision des données municipales est contrôlée pour calculer la vraie valeur de leur variance et donc des intervalles de confiance.

Une année d'étude supplémentaire augmente les chances d'avoir migré de 9% ; le facteur est stable au fur et à mesure de l'introduction des conditions contextuelles. Un résultat nouveau de ce modèle est que la diminution des conditions de confort du ménage (le nombre de personnes par chambre), à éducation égale, incite à la migration (de 4 à 6% selon les cas) alors qu'il est inversement proportionnel au statut social. Ce résultat qui porte sur la migration récente ne se retrouve pas pour la migration depuis la naissance, mais a-t-il un sens quand on songe au grand écart que l'on fait entre la durée de l'exposition au risque de migrer (la vie

⁵ En citant cette enquête, force est de regretter l'absence de mesure sur la migration ou la mobilité résidentielle, dans un questionnaire par ailleurs très détaillé et méticuleux.

écoulée) et l'instantanéité de l'indice de *hacimiento*. De plus, celui-ci mesure l'aboutissement d'un des motifs premier du déménagement familial qui est la recherche d'un logement plus grand ; néanmoins, ces mouvements sont de proximité, ils se cantonnent probablement à une même commune (Delaunay et Dureau 2004). Ces chiffres pourraient être dus à l'impact de la plus grande mobilité des ménages unipersonnels.

Les indicateurs contextuels de revenu ont un effet sur la migration individuelle qui va dans le même sens que le capital humain : un doublement de revenu moyen (ce qui est considérable) augmente le risque de près de 50%. Cela clairement infirme l'hypothèse que les zones pauvres seraient favorables à la migration ; au contraire celle-ci est inhérente au développement. Le versement de subsides individuel semble faire baisser la propension individuelle à migrer, tout comme l'indice NBI3 de carence. Mais ces deux mesures sont inversement proportionnelles aux revenus, de sorte que les deux effets sont liés et leur influence se confond (voir le modèle J).

Ces résultats reposent sur les conditions économiques dans les zones de départ, après que la migration ait eu lieu. Le revenu dans la zone d'arrivée est proposé dans le modèle D et l'effet « d'attraction » du revenu est similaire en ampleur. Il est cependant beaucoup plus élevé pour les autres mobilités ; ainsi pour les migrations de toute une vie, le multiplicateur de la migration est de 3,4. L'interprétation en est moins immédiate, du moins exige-t-elle de considérer que les recensements saisissent mieux une installation durable puisque les retours et les nouveaux départs sont effacés. A l'évidence, les conditions économiques favorables fixent les migrants, elles font les migrations réussies. Et dans ce cas, pour les migrations de toute une vie, l'effet des années d'étude et de l'indice de confort disparaît (ce qui n'est pas le cas pour les migrations récentes). Finalement, la sélectivité du migrant doit peut-être moins s'interpréter comme le départ des plus aptes, que comme les qualités qui ont permis une installation dans un nouveau contexte plus favorable, mais aussi plus exigeant. Pour les migrations récentes, l'effet sélectif de l'installation dans la nouvelle commune est moins net, ce qui est parfaitement conforme à cette logique d'ancrage dans les nouveaux espaces, qui demande du temps.

Tableau 3 Influences économiques contextuelles sur la migration depuis 1997

Modèle : Variable :	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Années d'étude (individu)	1.094	1.099	1.085	1.083	1.081	1.081	1.085	1.093	1.093	1.085
Ind. Hacinamiento ⁶ (ménage)		1.041	1.058	1.059	1.062	1.061	1.055	1.045	1.041	1.058
Log. Revenu propre moyen du ménage commune de départ			1.478			0.931*				1.489
Log. Revenu moyen total ⁷ ménage commune de recensement				1.532						
Log. des subsides reçu par les ménages commune de départ					0.723	0.694				
Proportion de pauvres, commune de départ							0.975			
Proportion d'indigents, commune de départ								.961		
Indice NBI3 ⁸ de carence, commune de départ									0.474	1.059*

** non significatif à 5%. Source Censo....,

Les migrations depuis la naissance surtout, ne sont pas exclusivement motivées par les conditions économiques ; il existe un fonds « incompressible » de mobilités inévitables liées à la vie civile (décohabitation, union...). Si l'on veut saisir l'essence économique des mobilités, il y a un intérêt particulier à tester les mêmes hypothèses pour les mobilités quotidiennes, plus dépendantes du travail et des contraintes pécuniaires de la segmentation du marché du logement. Rappelons que ces mobilités ne concernent que la population des actifs et des étudiants. Les mêmes effets se confirment, avec une amplitude plus grande. Le niveau monétaire des activités dans la zone de travail est déterminant, évidemment, pour un coefficient très élevé : un doublement du salaire moyen du ménage multiplie la mobilité quotidienne par 5,2. Le revenu de la zone de résidence également décisif et comparable à ce que l'on observe pour les migrations récentes. C'est une mobilité qui accompagne les polarités économiques, elle est concentrique et gravitationnelle ; et parfois sur des distances assez considérables qui pourraient se faire sur un rythme hebdomadaire. L'effet sélectif de la réussite de l'installation n'a peut être pas le même poids ; bien que les déplacements quotidiens traduisent aussi l'éloignement subi du lieu de travail. Il tient en partie à l'importance de l'accession à la propriété (53% des logements) et des politiques de logement social qui contribuent à ralentir la mobilité résidentielle et probablement augmenter la quotidienne.

⁶ Nombre de personnes du ménage par chambre

⁷ Soit le revenu en propre et les subsides

⁸ Cet indice est calculé de la manière suivante : ((Indice Dependencia Simple * 0,20) + (Indice de Analfabetismo * 0,30) + (Indice Agua Potable + Índice de Alcantarillado / 2) * 0,15 + (Indice de Cañería + Índice de Electricidad / 2) * 0,05 + (Indice de Pared + Índice de Piso + Índice Techo / 3) * 0,05 + (Indice tipo de Vivienda * 0,25))

Tableau 4 Influences économiques contextuelles sur la migration quotidienne

Modèle : Variable :	A	B	C	D	E	F	G	I	H
Années d'étude (individu)	1.105	1.107	1.080	1.086	1.072	1.081	1.085	1.094	
Ind. Hacinamiento ⁹ (ménage)		1.009	1.053	1.039	1.052	1.041	1.033	1.025*	
Log. Revenu moyen ménage commune de travail			5.207						
Log. Revenu moyen ménage commune de recensement (résidence)				1.926			.723		
Log. des subsides reçu par les ménages commune de recensement (résidence)					0.485				
Proportion de pauvres, commune de recensement (résidence)						0.942	.929**		
Proportion d'indigents, commune de recensement (résidence)								0.867	

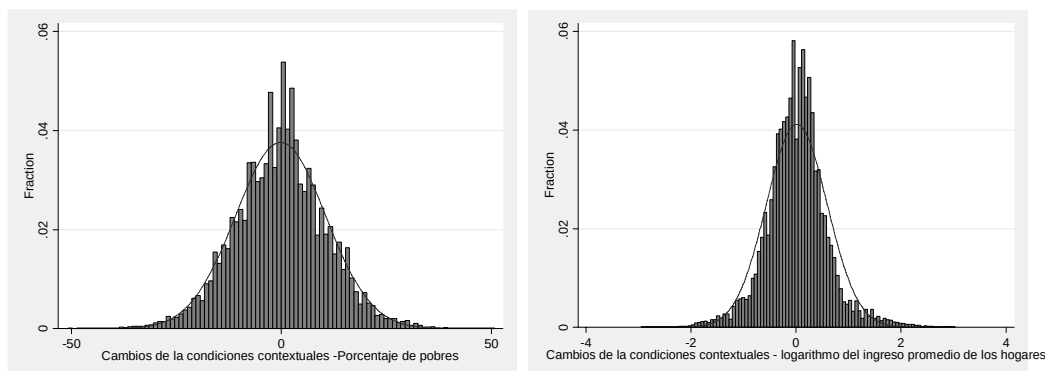
Les transitions contextuelles obtenues de la migration

Les recensements ne fournissent pas l'information qui permettrait de savoir si le migrant pauvre connaît une amélioration de sa situation économique puisque la date précise de la migration et sa situation avant le départ ne sont pas connues. Néanmoins, cette lacune statistique peut être moins invalidante pour l'analyse qu'il n'y paraît car, en cours de migration, l'individu, son capital humain ou social, changent peu ou certainement moins que son environnement économique. Ce n'est qu'avec le temps que ce dernier aura un impact sur la situation personnelle et qu'il sera possible de porter un jugement sur la réussite de la migration, ou constater la pérennisation de la nouvelle résidence. Convenons d'abord que l'évolution contextuelle ne va pas nécessairement dans le sens d'une promotion territoriale; si telle n'est pas sa motivation, quand une femme rejoint le domicile du conjoint par exemple, ou quand un ménage sacrifie la qualité du quartier pour accéder à un logement plus confortable. Il est facile d'admettre que la pauvreté incite à quitter un lieu défavorable, mais il faut tout aussi bien reconnaître qu'elle constitue un handicap puissant à une transition réussie vers un milieu économiquement plus exigeant.

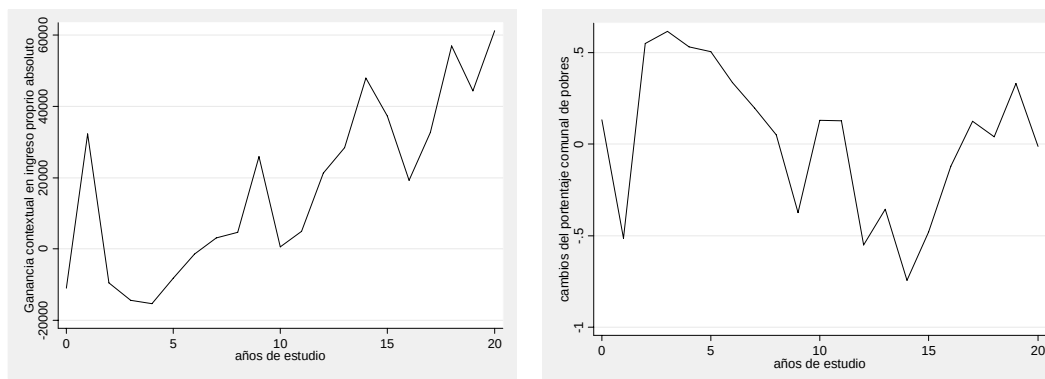
Les microdonnées censitaires permettent d'aborder à cette question, mais de manière un peu approximative faute d'enquête biographique qui fournirait le calendrier précis des déplacements ; les deux pouvant être associés pour juger des transitions contextuelles vécues par les migrants (Dureau, Beauchemin, Courbes et Delaunay 2006). On est contraint de prendre les estimations communales les plus proches du recensement et supposer la stabilité de ces conditions durant la période quinquennale des migrations observées. La simplification est acceptable pour peu que les variations dans le temps des statistiques communales utilisées sont moins contrastées que dans l'espace. L'analyse proposée de la transition territoriale repose sur les mesures communales de la Casen 2003: le revenu moyen, le montant des subventions et les proportions de pauvres et d'indigents. Elle consiste à se demander à qui profitent les changements contextuels, selon l'âge, le sexe ou le statut social, mais aussi selon la commune d'origine et de destination du migrant. Les habitants de certains lieux ont probablement obtenu des promotions environnementales plus substantielles. Globalement, les gains sont sensibles (18 000 pesos de revenu total dont une perte de 64 pesos de subsides, recul de 0,19 points du pourcentage de pauvres), mais les deux histogrammes suivant

⁹ Nombre de personnes du ménage par chambre

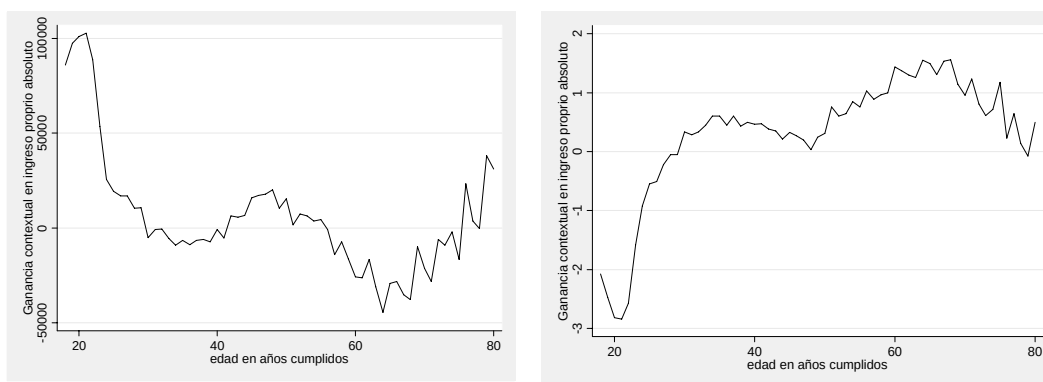
montrent une distribution assez large, tout de même très centré sur un résultat nul. Il n'y a pas une majorité claire et importante d'individus gagnants ou perdants.



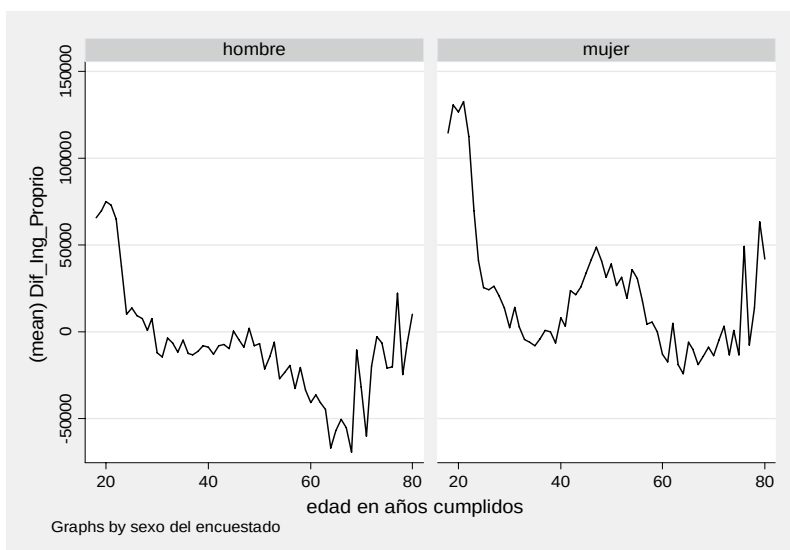
Les groupes qui connaissent grâce à la migration une ascension territoriale relativement plus importante sont les personnes alphabétisées, par rapport à celles qui ne le sont pas ; les premières gagnent les secondes perdent en revenu moyen d'environnement. Les indigènes ne se distinguent pas des autres. Selon les secteurs d'activité, perdent les travailleurs du secteur agricole (moins 27 000 pesos mensuels), ceux engagés dans les activités commerciales (-5 500). Les autres secteurs sont gagnants, faibles pour les employés de l'industrie et des transports (entre 1000 et 2600 pesos), beaucoup plus élevés pour la construction et les services. Des différences qui reflètent la localisation polarisée de ces activités. De manière plus inattendue, les femmes sont les grandes gagnantes « territoriales » de la migration : la montée de leurs revenus d'environnement est cinq fois plus importante que pour les hommes (32 000 pesos pour 6 100 pour les hommes).



Du point de vue de la différenciation sociale individuelle, selon le nombre d'années d'étude, les personnes les plus modestes pâtissent d'un handicap pour rejoindre des lieux économiquement mieux dotés que ceux qu'ils quittent, à l'exception notable et surprenante des personnes avec une seule année d'étude. Avant dix années de scolarisation, en général, ils s'installent dans des lieux où les pauvres sont sensiblement plus nombreux.



Très intéressante est la distribution des gains contextuels avec l'âge, tant pour les revenus moyens que pour la proportion de pauvres. Les promotions territoriales par la migration sont fortes à l'entrée de la vie active et à l'occasion de l'union probablement. Après 25-27 ans, les gains sont improbables, ils baissent encore vers la fin de la vie active. C'est à regarder cette distribution selon le cycle de vie que les différences entre les hommes et les femmes s'expliquent mieux. La promotion territoriale est bien supérieure pour les femmes avant 25, une négociation qui se fait probablement au moment de l'union ou par l'exercice de certaines activités, de services domestiques urbain, mais de manière plus marginale. Et alors que les choses ne s'améliorent jamais pour les hommes, les femmes bénéficient d'une recrudescence de promotion territoriale entre 45-55 ans, grosso modo, dont il faudrait rechercher le sens. Ces répartitions montrent qu'au fur et à mesure que la famille se constitue, le coût de l'installation dans des espaces plus prometteurs, mais aussi plus chers, devient prohibitif.



Enfin, il est facile de concevoir que ces promotions territoriales changent d'un lieu à l'autre, et que pour les habitants ces perspectives d'amélioration du contexte dépendant de leur position relative dans l'espace économique. Notons que cette description repose sur des trajectoires contextuelles effectivement réalisées par les individus, durant les cinq dernières années dans l'exemple montré. Elles dessinent une géographie des avantages contextuels comparatifs obtenus du migrant moyen, selon l'endroit où il se trouve mais surtout selon les ressources dont il dispose pour s'installer en des lieux plus avantageux. Les cartes suivantes montrent les changements territoriaux qui résultent de la migration, mais du point de vue des propres migrants. Potentiellement, le gain contextuel est plus grand pour les habitants des

régions pauvres, mais nous avons vu que la concrétisation d'une promotion territoriale durable dépend de leurs ressources et capacités personnelles.

La première carte (Figure 6) rend compte des perspectives de changement des migrants dans leur commune de départ (migration récente) en fonction de leur destination effective. La carte se lit également en négatif comme le manque à gagner à ne pas migrer, toujours en termes de potentialités contextuelles. Si le gain à attendre du changement d'environnement est d'emblée nul ou négatif, la migration économique perd une de ses justifications. C'est le cas de la région minière, de la région métropolitaine incluant le grand Valparaíso, la X région à l'exclusion de sa partie septentrionale (Valdivia) l'extrême Sud et bon nombre de capitales régionales. En revanche les gains économiques sont importants pour les habitants des quatre sous-régions en bleu, ce qui reflète certes le relatif dénuement des ces territoires mais aussi la promesse de réussite des habitants qui en partent, toujours selon le critère de la promotion contextuelle. La carte suivante (Figure 7) en est en quelque sorte son symétrique, puisque l'on se place dans les communes d'accueil et que l'on estime le changement contextuel pour les migrants qui l'on choisie. Les variations de la proportion d'indigents est de la même facture avec des nuances fines.

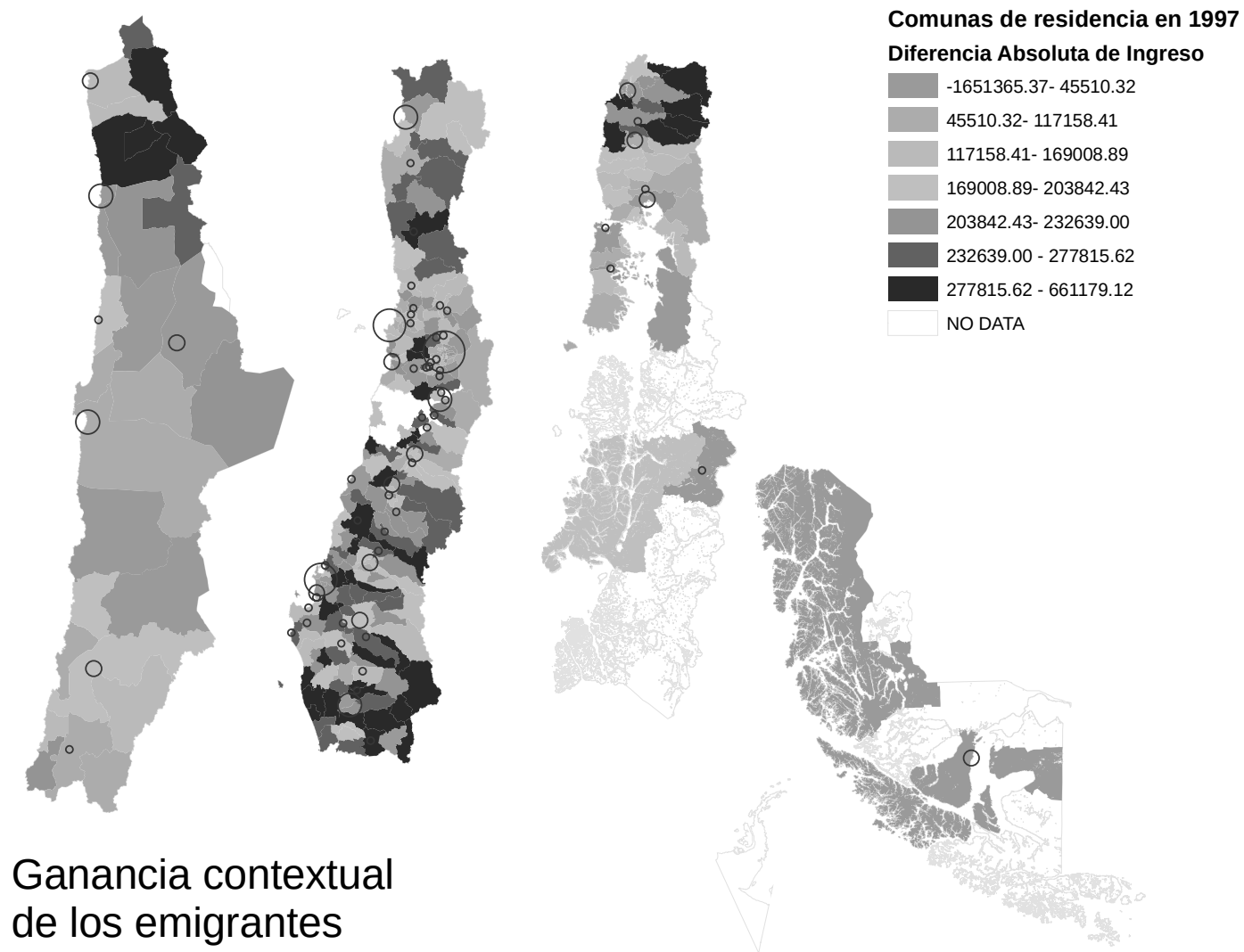


Figure 6 Gain contextuel de revenu du point de vue du lieu de résidence en 1997

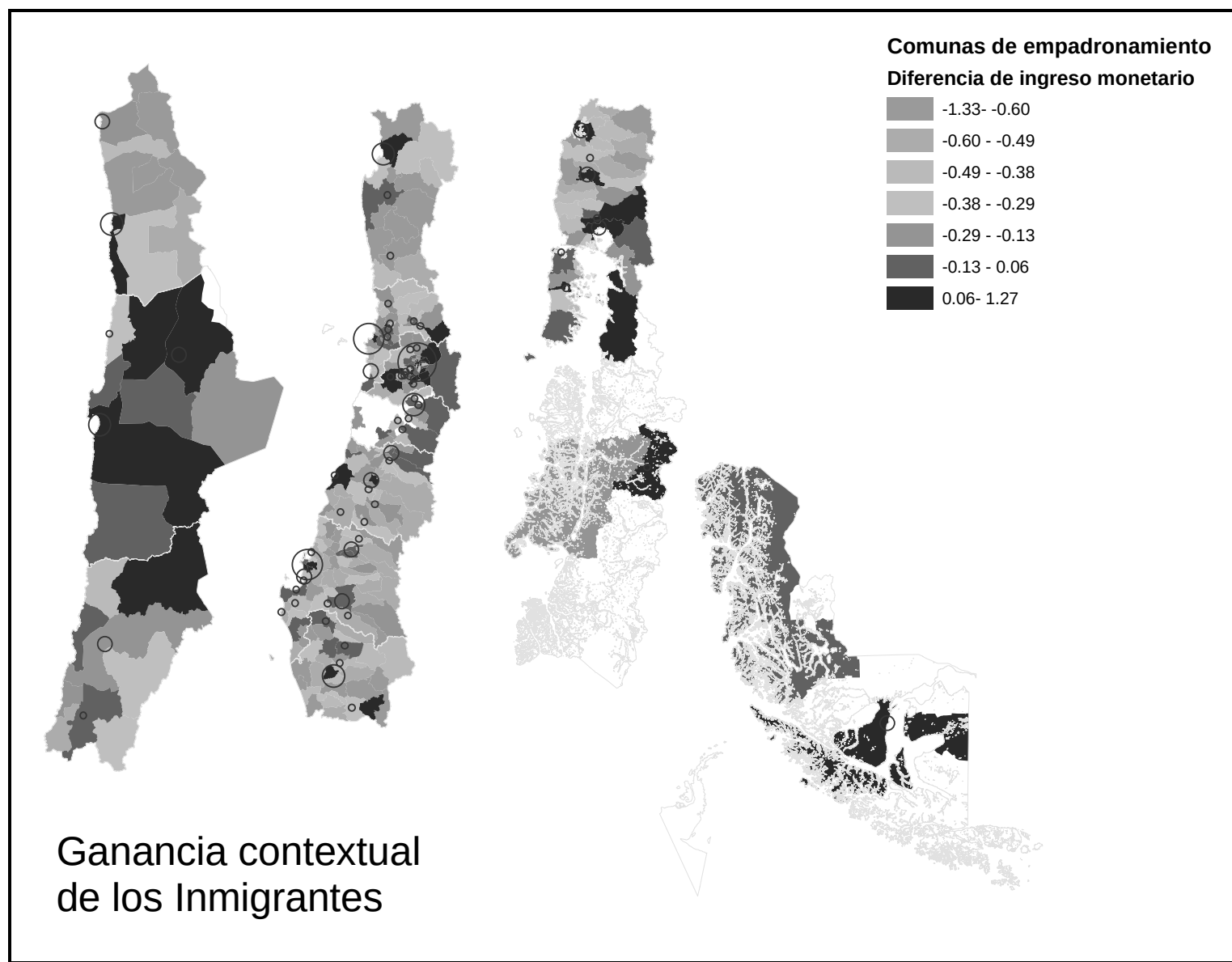


Figure 7 Gains contextuels en revenu selon la commune d'immigration

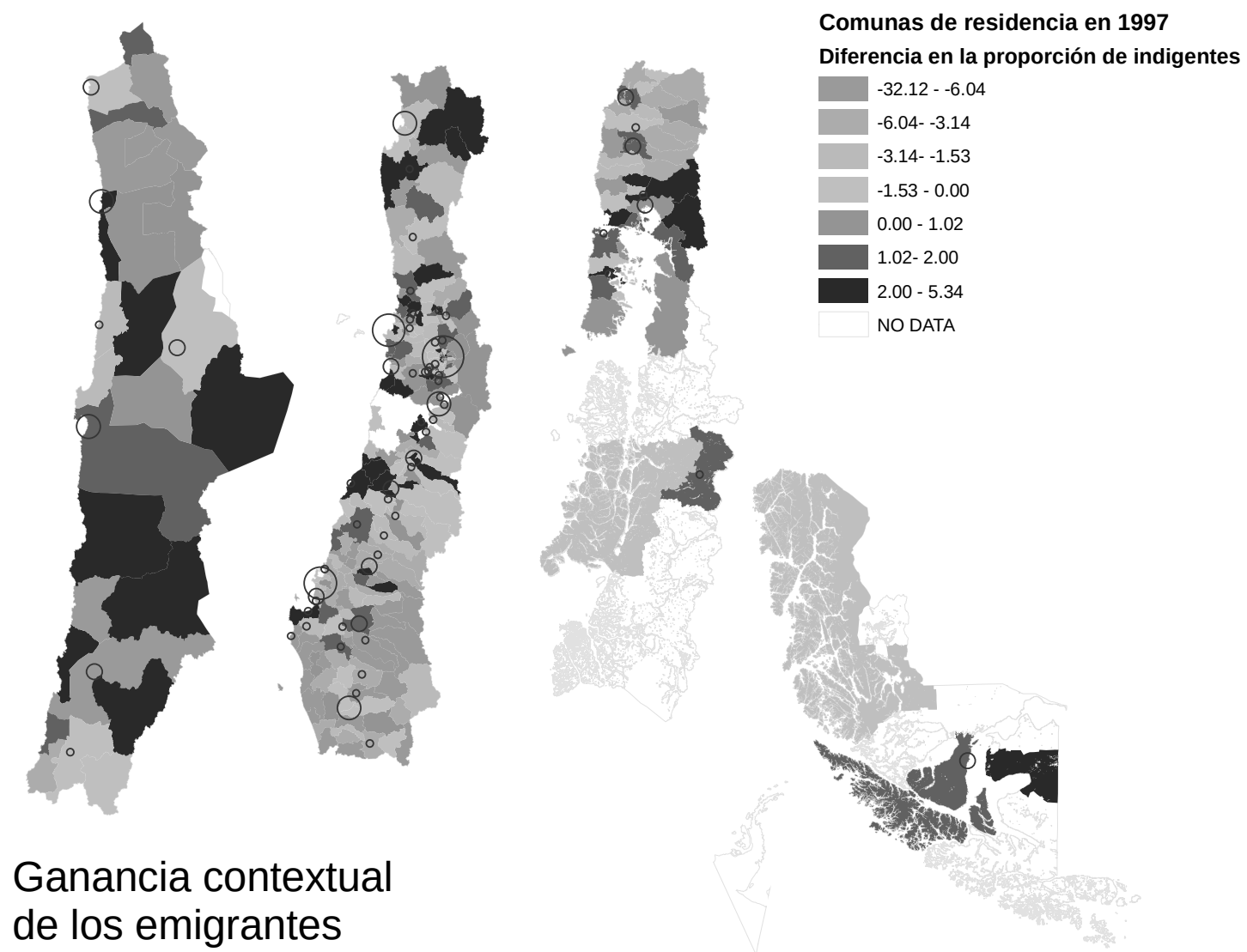


Figure 8 Gains contextuels pour les migrants, pour le pourcentage d'indigents, selon la commune de résidence en 1997

En Conclusion

L'objectif de ce travail était sans doute téméraire puisque il prétendait contourner ou surmonter les limites constatées des données et des méthodes disponibles pour étudier les relations entre la migration, les mobilités et la pauvreté. Il ne faut pas se faire trop d'illusion : seuls des panels de lieux (et non pas de ménages) et les relevés bibliographiques avec une bonne représentativité spatiale sont en mesure de donner une mesure documentée des mobilités et de leurs implications économiques ou sociales, notamment pour les plus pauvres. Beaucoup d'enquêtes sont là pour le montrer, de même que les nombreuses expériences d'observatoires des mobilités ou de la pauvreté {Dubois, 1996 #181; Dubois, 2001 #180}. L'effort, notamment en Amérique latine, doit porter sur cette collecte et son perfectionnement.

Cependant, les recensements existent et c'est toujours une bonne attitude cognitive que de croire que l'on peut encore en tirer des enseignements nouveaux. Un exemple de cette exploration a été de comparer la situation économique des communes d'arrivée et de départ, puisque c'est ce qui change dans l'immédiat pour le migrant, sans considération de temps d'adaptation. Cela s'appuie sur l'hypothèse que le contexte importe, un pari qui probablement fait par le migrant économique, et tout particulièrement celui en situation de pauvreté. Reste à comprendre quels sont les individus qui valorisent le mieux ce changement contextuel, ce que ne permettent pas les données censitaires. Mais ceux-ci montrent déjà une discrimination dans la capacité à changer de contexte, selon l'âge, le lieu de départ, le niveau d'éducation. Un résultat inattendu concerne les jeunes femmes qui, probablement par le jeu des unions, arrivent à mieux négocier ces promotions territoriales. Plus généralement, les statistiques censitaires montrent bien que la difficulté rencontrée par les plus pauvres est à l'installation et la pérennisation du changement de contexte, beaucoup plus qu'au départ.

La plus forte motivation à l'usage des données censitaires désagrégées, en dépit de leurs limites, est d'étudier la dimension territoriale des migrations. D'une part parce que leur exhaustivité le permet, mais surtout parce les stratégies migratoires sont par nature territoriales. La polarité souvent croissante de l'espace contribue à rendre la migration économiquement attrayante, voire nécessaire. Les quelques cartes montrées ne sont qu'un aperçu de ces configurations à étudier en détail, notamment à l'aide des modèles multiniveaux. Celles présentées dans ce travail apportent une information, que la modélisation rend plus robuste, sur les mobilités des indigents, configurations spatiales de la discrimination économique des migrations et les conséquences économiques sur les recompositions territoriales. Cette information est disponible pour trois formes de mobilité, dans les communes de départ et d'arrivée. Avec une expertise que nous ne sommes pas en mesure de faire, on doit envisager que ces cartes pourraient inspirer une politique locale de lutte contre la pauvreté. Elle pourrait prendre la forme d'interventions adaptées au lieu ; ici de révision des incitations à rester, ailleurs de facilités à s'installer par des politiques de logement social par exemple. Si la mobilité est une ressource, les pauvres sont probablement plus démunis au moment de se fixer dans des environnements plus favorables.

Enfin, j'aimerais terminer par le souhait que l'on s'intéresse plus aux articulations entre les différentes formes de mobilités pratiquées par les individus et en certains lieux, peut-être pour certaines sociétés. J'oserais même une provocation : l'étude des mobilités n'est pas à la hauteur de notre connaissance de la pauvreté, parce que l'on néglige leur complexité. La simple observation des quatre formes de mobilité décrites par le recensement convainc que de les isoler nous aveugle, notamment pour comprendre les stratégies migratoires des plus démunis. Beaucoup de questions demeurent en suspend, notamment sur le passage de migrations temporaires à une installation stable, sur le choix entre la multirésidence et les mobilités quotidiennes, ou alors comment celles-ci prolongent les migrations résidentielles qui ne permettent pas de s'installer près des bassins d'emplois. Les contraintes sont diverses selon les lieux, les individus, le moment de leur cycle de vie... Or cette information

certainement manque aux politiques, expliquant en partie pourquoi elles se sont plus intéressées aux sédentaires qu'aux migrants.

Travaux cités

Baker, J., R. Basu, M. Cropper, S. Lall et A. Takeuchi (2004). Urban Poverty and Transport in Mumbai.

Bertrand, M. et D. Delaunay (2005). La mobilité résidentielle dans la région du Grand Accra : différenciation individuelle et géographique. Nogent sur Marne, Centre Population et Développement (CEPED).

Borjas, G. (1989). "Immigrant and Emigrants Earnings: A Longitudinal Study." Economic Inquiry 27: 21-37.

Chiswick, B. R. (1999). "immigration Policy and Immigrant Quality." American Economic Review 89(2): 181-185.

de Haan, A. (1999). "Livelihoods and Poverty: The Role of Migration – A Critical Review of the Migration Literature." Journal of Development Studies 36(2): 1-47.

Delaunay, D. (2006). "Análisis individual y contextual en la identificación de los pueblos indígenas (México, 1990-2000)." Notas de Población XXXI(79): 211-230.

Delaunay, D. et F. Dureau (2004). "Alojarse en Bogotá : los componentes sociales y espaciales de la movilidad residencial." Estudios Demográficos y Urbanos: 25.

Dubois, J. L. (1996). Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté?: Politiques économiques et systèmes d'information, ORSTOM. 32: 869-891.

Dureau, F., C. Beauchemin, M.-L. Courbes et D. Delaunay (2006). Transitions des contextes et mobilités des individus. États flous et trajectoires complexes : de l'observation à la modélisation. GRAB. Paris, INED.

Florez, C. E., C. Medina et F. Urrea Giraldo (2001). Understanding the Cost of Social Exclusion Due to Race or Ethnic Background In Latin America and Caribbean Countries, Facultad de Ciencias Sociales y Económicas Universidad del Valle: 55.

Gobillon L., H. Selod et Y. Zenou (2002). Spatial Mismatch: From the Hypothesis to the Theories », . Discussion Paper Series. CEPR.

Heckman, J. (1978). "Dummy Endogenous Variables in a Simultaneous Equation System." Econometrica 46: 931-959.

Howe, J. (2001). Poverty and urban transport in East Africa. 145: 267-271.

Manski, C. (1993). "Identification of Exogenous Social Effects: The Reflection Problem." Review of Economic Studies LX: 531-542.

Orfeuil, J.-P. accessibilité, mobilité, inégalités : regard sur la question en France aujourd'hui, Centre de Recherche sur l'Espace, les Transports, l'Environnement et les Institutions Locales.

Pérez, R. et L. Maya (1993). Población indígena y desigualdad: aproximaciones a través de las cifras. Población y desigualdad social en México. R. Béjar Navarro and H. H. Bringas. Cuernavaca, Morelos, UNAM-Universidad Nacional Autónoma de México: p. 407-415.

Psacharopoulos, G. et H. A. Patrinos, Eds. (1994). Indigenous Peoples and Poverty in Latin America: An Empirical Analysis. Washington, DC.

Reardon, T. (1997). "Using Evidence of Household Income Diversification to Inform Study of the Rural Nonfarm Labor Market in Africa." World Development 25(5): 735-47.

Sabates-Wheeler, R., R. Sabates et A. Castaldo (2005). Tackling Poverty-Migration Linkages: Evidence from Ghana and Egypt. Working paper, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty: 48.

Skeldon, R. (2002). "Migration and poverty." Asia-Pacific Population Journal 17(4): 67-82.

Waddington, H. et R. Sabates-Wheeler (2004). Poverty, Vulnerability and Migration Choice. Working Paper Series WP-T3, University of Sussex.